

RAPPORT DE MISSION

COLLECTE ET RECONCILIATION

PAIEMENTS ET REVENUS

(MINIERS, PETROLIERS ET GAZIERS)

ANNEE 2010

Rapport Définitif

Administrateur Indépendant

JUIN 2012

 **GUILBERT & ASSOCIATES**

Management Consulting

SOMMAIRE

I : INTRODUCTION	4
1.1 : Préambule	4
1.2 : Contexte de la mission.....	4
1.3: Présentation ITIE – NIGER.....	7
1.4 : Objectifs de la mission.....	7
1.5 : Champ couvert par la mission.....	7
1.6 : Portée de la mission.....	8
II : COLLECTE DES DONNEES	9
2.1 : Formulaires des déclarations	10
2.2 : Définitions des rubriques impôts, taxes, redevances et autres	10
2.3 : Commentaires sur la collecte des données	12
III : RECONCILIATION DES PAIEMENTS/PERCEPTIONS	13
3.1 : Réconciliation globale	14
3.2 : Réconciliation par Entité	15
IV : ANALYSE DES ECARTS	20
V : RECOMMANDATIONS	26
VI : Note de l'Administrateur indépendant sur la mise en œuvre de l'exigence ITIE 9	28
 CONCLUSION	
 ANNEXE :	
Tableau de Réconciliation des flux désagrégés Société par Société	

I : INTRODUCTION

I : INTRODUCTION

1.1 : Préambule

Nous devons présenter sous une forme consolidée les revenus ITIE 2010 considérés, les flux des revenus déclarés versés par les entreprises extractives et les flux des revenus déclarés perçus par l'Etat.

Nous avons mené notre mission conformément à la norme internationale d'audit sur les procédures convenues, notre intervention ne constitue ni un audit ni un examen limité des revenus des secteurs des mines et des hydrocarbures. Il ne nous appartient pas de vérifier l'exhaustivité des sources de revenus considérés dans les gabarits établis par le Comité National de Concertation (CNC-Groupe multipartite) et transmis aux entreprises extractives et aux régies financières.

1.2 : Contexte de la mission

Pays continental de l'Afrique de l'Ouest, avec sa capitale Niamey située à environ 1000 km du port le plus proche (Port de Cotonou), le Niger figure parmi les pays les plus pauvres du monde avec un PIB par habitant de l'ordre de 185 004 FCFA en 2011 pour une population estimée à 16 274 738 habitants en 2011. Il est caractérisé par une faible diversification de son appareil de production et dominé par des conditions climatiques défavorables dues à une pluviométrie inconstante. Cette faible diversification économique est subséquente à la prédominance du secteur informel dans son économie. Cependant, le sous sol regorge d'important potentiel en ressources minières et énergétiques.

Les secteurs des Mines et du Pétrole, de part leurs importances, constituent les principaux facteurs de croissance économique sur lesquels repose le développement économique et social du Niger. Dans le cadre de la bonne gouvernance, et pour asseoir une croissance économique soutenue, le Niger s'est engagé dans une gestion transparente des revenus générés par les secteurs des Mines et du Pétrole.

Pour concrétiser cette politique, le Niger a adhéré à l'ITIE. L'Initiative pour la Transparence des industries Extractives (ITIE) a été lancée en 2002 au sommet mondial sur le Développement Durable. Elle vise à assurer une transparence dans la gestion des revenus issus des industries extractives à travers la publication des revenus perçus par l'Etat et des paiements effectués par les entreprises.

Après la déclaration d'adhésion en Mars 2005 et la mise en œuvre de l'ITIE à travers le dispositif institutionnel en place, le Niger est devenu « Pays Candidat » à l'ITIE en Août 2007 et est prévu être validé pays conforme aux normes ITIE à la suite d'un processus de validation en mars 2010 prorogé au 09 septembre 2010. La mission de validation est intervenue au Niger du 08 au 15 mai 2010 et du 17 au 22 août 2010 et a déposé son rapport final qui est soumis au Conseil d'Administration d'octobre 2010 pour statuer sur la conformité du Niger à l'ITIE. Il a été admis pays conforme ITIE le 1^{er} mars 2011 après la publication du deuxième rapport de collecte couvrant les années 2007/2008/2009 et les mesures prises pour se conformer à l'indicateur 13 de la grille de validation.

La nouvelle constitution entrée en vigueur au Niger depuis le 25 novembre 2010, a introduit des articles favorables à la bonne gouvernance dans les industries extractives.

En effet au-delà des dispositions communes contenues dans diverses constitutions, la question de la transparence et de la bonne gouvernance des ressources naturelles a été prise en compte à travers les articles 148 à 153 de la constitution, notamment l'obligation de publication des revenus issus des industries extractives dans le journal officiel.

L'entrée en vigueur de l'édition 2011 des nouvelles règles de l'ITIE conduit à l'effet pratique pour le Niger de :

- Conserver son statut de pays Conforme et d'achever la prochaine Validation avant le 29 février 2016.
- Publier le rapport annuel faisant le point sur les progrès accomplis dans la mise en œuvre de l'ITIE, avant le 1^{er} juillet 2012. Cette activité est également à la charge du CNC.
- Achever le rapport 2010, en conformité avec l'édition 2011 des Règles de l'ITIE au plus tard le 31 décembre 2012.

Le présent rapport concerne la mission de l'Administrateur Indépendant pour la réalisation de la collecte et réconciliation des revenus perçus par les entités déclarantes de l'Etat et des paiements effectués par les Industries Extractives au cours de l'année 2010.

1.2.1. Présentation du secteur minier et pétrolier nigérien

Le secteur minier joue un rôle important dans l'économie nigérienne. Il représente 70,8% des exportations totales en 2010. (Cependant, sa contribution au PIB ne s'élève qu'à 5,8% au PIB en 2010).

Il est essentiellement constitué aujourd'hui par la recherche et l'extraction de l'uranium et de l'or. L'uranium est aujourd'hui la substance la plus recherchée : en 2007 elle représente 76% de l'ensemble des permis de recherche et d'exploitation confondus; l'or vient en 2^{ième} position avec 19 % ; les autres substances, dont aucune n'est en phase d'exploitation industrielle à l'exception du charbon, se partagent les 5% restant des permis.

En ce qui concerne le secteur pétrolier, celui-ci est au stade de production et de raffinage du permis d'Agadem depuis le 28 novembre 2011. L'exploration se poursuit sur d'autres permis.

Pour les besoins de la mission, il est donné la situation de l'exploration et de l'exploitation en 2007, 2008, 2009 et 2010 avec pour base l'année 2000.

1.2.2. Situation de l'exploration minière et pétrolière en 2010.

Avec l'évolution des cours des matières premières minières et énergétiques amorcée à partir de l'année 2004, le Niger a entrepris un programme d'exploration et de promotion de ses ressources. C'est ainsi que le nombre de permis de recherches octroyés est passé, toutes substances confondues, de 7 en 2000 à 134 en 2007, à 163 en 2008 et 162 en 2009.

En 2010, les permis de recherche minière en cours de validité sont au nombre de 139 et 4 au titre du pétrole.

	<u>Année 2000</u>	<u>Année 2007</u>	<u>Année 2008</u>	<u>Année 2009</u>	<u>Année 2010</u>
<u>Permis miniers</u>	<u>6</u>	<u>131</u>	<u>159</u>	<u>158</u>	<u>139</u>
<u>Permis pétroliers</u>	<u>1</u>	<u>3</u>	<u>4</u>	<u>4</u>	<u>4</u>
<u>Total</u>	<u>7</u>	<u>134</u>	<u>163</u>	<u>162</u>	<u>143</u>

1.2.3. Situation de l'exploitation en 2010

Le secteur minier fait l'objet d'exploitation depuis quatre décennies et le secteur pétrolier est au stade de production et de raffinage du permis d'Agadem depuis le 28 novembre 2011.

Nombre de sociétés et de permis

L'uranium, le charbon et l'or sont exploités de façon industrielle. L'orpaillage est pratiqué dans la région du Liptako.

Le charbon, produit par la SONICHAR, est transformé sur place pour produire de l'énergie électrique au profit de COMINAK, SOMAIR et les villes d'Agadez, d'Arlit et de Tchirozérine.

L'or est exploité par une seule société, la S.M.L. avec 2 permis dans le Liptako (Samira-Libiri et Bouloun Djounga).

L'uranium est exploité par 2 sociétés, la SOMAIR avec 3 amodiations dans la concession d'Arlit et la COMINAK avec 2 amodiations dans la concession d'Arlit et un permis d'exploitation. Une troisième société SOMINA est en travaux préparatoires avec une mise en production en 2011.

Quant à la société Imouraren SA créée en 2009, la production est prévue en 2013.

Le pétrole est raffiné par la SORAZ avec une production de 20 000 barils/jour dans le cadre d'un contrat de partage de production avec la société chinoise CNODC.

Production

Selon les années, il est extrait entre 160 000 et 200 000 tonnes de charbon par an.

L'uranium produit à hauteur de 3000 tonnes jusqu'en 2005 a connu une augmentation en 2007 avec 3153 tonnes, en 2008 avec 2993 tonnes et en 2009 3245 tonnes. En 2010 cette production d'uranium est de 4 199 tonnes.

La tendance à l'augmentation de cette production devrait se poursuivre dans les années à venir avec la mise en exploitation des gisements d'uranium d'Imouraren et de SOMINA.

La production de l'or a connu une fluctuation depuis 2004 : ceci est dû à 2 facteurs complémentaires :

- La mise en production industrielle de l'or par la S.M.L au dernier trimestre 2004.
- La déclaration des productions issues de l'orpaillage à partir de 2004.

Le total de la production d'or est de l'ordre de 3,427 tonnes en 2007 réparti en 2,467 pour la S.M.L. et 0,960 t pour l'orpaillage. En 2008, cette production d'or est de 2,314 t dont 2,168 t pour la SML et 0,146 t pour l'orpaillage. La production d'or en 2009 est de 1,985 t dont 1,770 t pour la SML et 0,215 t pour l'orpaillage. La SML a produit 1,596 t d'or contre 0,354 t pour les orpailleurs soit un cumul de 1,950 t en 2010.

Conséquemment, la contribution du secteur des Mines à l'économie nationale entre 2000 et 2010 est résumée dans le tableau suivant :

(Ministère chargé des mines)

	<u>Année 2000</u>	<u>Année 2007</u>	<u>Année 2008</u>	<u>Année 2009</u>	<u>Année 2010</u>
<u>Contribution aux recettes budgétaires</u>	5,5 milliards F/CFA	82,230 milliards F/CFA	38,126 milliards F/CFA	56,154 milliards F/CFA	53,821 milliards F/CFA

Le bonus de 123,375 milliards de FCFA obtenu en 2008 dans le cadre de la signature du contrat de partage de production sur le bloc pétrolier d'Agadem est à intégrer.

1.3. Présentation de l'ITIE – Niger

Le Niger est pays candidat à l'initiative ITIE depuis le 30 Août 2007 à l'instar de nombreux pays riches en ressources minières. Il est devenu pays conforme à la suite d'un processus de validation le 1^{er} mars 2011. Le rapport 2007/2008/2009 a été préparé, publié, disséminé sur le site web www.itieniger.ne de l'ITIE Niger et dans les régions du pays.

Dans le cadre de son Plan d'actions 2011/2013, le CNC s'est engagé à soutenir la consolidation et la pérennisation des acquis de cette validation en mettant l'accent sur les activités de visibilité notamment la communication, les rapports ITIE, le renforcement des capacités.

1.4. Objectifs de la mission

L'objectif global est la production du rapport de collecte et réconciliation, pour les paiements et revenus de l'année 2010 désagrégés société par société.

Notre intervention a pour objectifs spécifiques de :

- réaliser la collecte, la réconciliation et la vérification des flux miniers et pétroliers payés par les entreprises et perçus par les Administrations publiques durant l'année 2010

C'est-à-dire :

- analyser, compléter au besoin la collecte de tous les paiements faits par les compagnies et de tous les revenus perçus par le Gouvernement ;
 - réconcilier ces paiements et ces revenus;
 - vérifier les flux ainsi identifiés ;
 - vérifier que les déclarations des paiements sont basées sur des comptes audités ;
 - vérifier sur la base des conventions, l'assiette des différents impôts et taxes auxquels les compagnies minières sont assujetties ;
 - vérifier la conformité des paiements effectués par les entreprises avec ce qui est prévu par les conventions qu'elles ont signées et les régimes fiscaux qui leur sont applicables ;
- réaliser une synthèse de ces flux, compréhensible par un public non expert.
 - rédiger une feuille de route incluant :
 - les recommandations jugées pertinentes pour améliorer la transparence, la collecte et la réconciliation des paiements effectués par les entreprises et des revenus perçus par les Administrations publiques.

1.5. Le champ couvert par la mission

La collecte et la réconciliation concernent les entreprises qui en 2010 ont un permis de recherche et / ou d'exploitation. La liste est fournie par le Comité National de Concertation (CNC).

1.5.1. La Période

La mission porte sur tous les paiements effectués en 2010 par les industries extractives sans aucun seuil de matérialité. Il s'agit des revenus perçus en 2010, de ces industries extractives, par les régies financières de l'Etat.

1.5.2. Les Sociétés retenues

La liste des sociétés communiquée par le CNC comprend toutes les entités recensées par le Ministère de l'Energie et du Pétrole et le Ministère des Mines et du Développement industriel à l'occasion du paiement des droits fixes et de la redevance superficielle, lors de l'acquisition, du transfert ou du renouvellement des titres miniers ou pétroliers. Les exploitants artisanaux ont également été intégrés sur la base des autorisations d'exploitation minières (carrières) délivrées par le Ministère chargé des Mines.

1.6. Portée de la mission

Notre mission a consisté, pour chaque société retenue, à la ventilation et à la réconciliation, en fonction des nomenclatures des données produites dans le formulaire de saisie des paiements remplis par la société et dans celui de saisie des revenus perçus par l'Etat du Niger. Les formulaires de déclaration sont ceux adoptés par le CNC conformément à l'exigence 9 des Règles de l'ITIE, édition 2011, comprenant le guide de validation.

Dans le cadre de la réconciliation des déclarations relatives aux paiements ou encaissements des revenus, lorsqu'une société n'a pas déclaré un paiement au titre d'une même rubrique et que l'Etat ne l'a pas déclaré encaissé ou vice versa, il est considéré non déclaré ou non encaissé.

Lorsqu'au titre d'une même rubrique, le montant déclaré à l'encaissement est différent de celui déclaré payé ou vice versa, il est tenu compte dans chaque cas du montant déclaré. L'écart fait l'objet d'une collecte complémentaire ou d'une explication justificative en cas de divergence.

Aussi, en cas de déclaration d'un revenu par l'une ou l'autre des Entités déclarantes Etat / Société, il est tenu compte de ce revenu et un complément de collecte est engagé auprès de la structure qui n'a pas déclaré.

Enfin, dans une déclaration, lorsqu'il est constaté une erreur dans la ventilation par rubrique, celle-ci est reprise en fonction de la classification retenue dans les formulaires de collecte.

Les contributions versées par les sociétés dans le cadre de la sécurité au Nord du pays sont portées sur la ligne « Autres contributions », le déclarant au nom de l'Etat étant les FDS. Les impôts et taxes dont les rubriques ne sont pas prévues sur le gabarit sont saisis en « Autres ». Il s'agit de la taxe d'apprentissage (TAP), de la taxe sur certains frais généraux des entreprises (TCFGE), de la taxe d'édilité (TE), de la taxe sur les établissements dangereux, incommodes et insalubres (TEDI). La patente annuelle est inscrite sur la rubrique « Droits de timbre, d'enregistrement, d'immatriculation et publicité foncière ».

II : COLLECTE DES DONNEES

2.1. Formulaires de déclarations

Nous nous sommes rassurés que les informations qui nous ont été transmises par les entreprises déclarantes proviennent des comptes audités (rapports des commissaires aux comptes ou indication du nom du Commissaire aux comptes). Les formulaires de déclaration (disponibles sur le site www.itieniger.ne à la rubrique « FORMULAIRES DE DECLARATIONS ») présentent la liste des impôts et taxes dont les définitions suivent.

2. 2. Définitions des rubriques impôts, taxes, redevances et autres

Il s'agit des impôts, taxes, droits et contributions auxquels sont soumis les permissionnaires (titulaire d'un titre minier ou pétrolier) et tels qu'indiqués dans les formulaires de collecte des données adoptés par le CNC.

➔ Redevance Minière

Les exploitants de substances minières (à l'exception des titulaires des autorisations d'exploitation artisanale) sont assujettis au paiement d'une redevance minière dont l'assiette est la valeur marchande du produit extrait. La redevance minière est liquidée à l'occasion de la sortie du stock en vue de la vente. Elle traduit la rémunération de l'appauvrissement du sous-sol.

➔ Impôt sur les Bénéfices (ISB) ancien IC/BIC/BNC

Les titulaires d'un permis d'exploitation de substances minières, les personnes morales titulaires d'une autorisation d'ouverture et d'exploitation de carrière et les coopératives ou groupements d'intérêt économique titulaires d'autorisation d'exploitation artisanale de substances minières sont assujettis au paiement de l'impôt cédule sur les bénéfices. Le paiement se fait par deux acomptes provisionnels payables le 1^{er} août et le 1^{er} novembre.

➔ Dividendes

Il s'agit des bénéfices distribués et attribués proportionnellement à la participation au capital de chaque actionnaire.

➔ IRVM (Impôt sur les Revenus des Valeurs Mobilières)

Les dividendes, jetons ou tous autres produits distribués à leurs actionnaires par les entreprises d'exploitation constituées sous forme de sociétés commerciales, sont assujettis à un impôt sur le revenu des capitaux mobiliers (IRCM) ou sur le revenu des valeurs mobilières (IRVM) lorsqu'il s'agit de gains en Bourse de valeurs pour les actions cotées.

➔ Contribution à la formation

C'est une contribution financière des entreprises titulaires de permis de recherche à la formation du personnel de l'Administration des Mines et de la Géologie. Les modalités de son paiement sont fixées par la convention minière. Le Code pétrolier a également prévu la contribution à la formation. Elle représente la contribution des sociétés à l'éducation scolaire et à la formation professionnelle.

➔ Redevance superficielle annuelle

L'autorisation de prospection, le permis de recherche, le permis d'exploitation, l'autorisation d'exploitation artisanale et l'autorisation d'exploitation de carrière sont soumis au paiement

d'une redevance superficielle annuelle dont les taux sont fixés par le code minier. Elle représente les frais de location du terrain nu.

➔ **Droits Fixes**

Toute demande concernant l'attribution, le renouvellement, l'extension, la prolongation, la cession, la transmission, l'amodiation, la transformation, la fusion ou la division d'un titre minier ou de carrière, d'une autorisation de prospection, d'une autorisation d'exploitation artisanale ou d'un agrément à la commercialisation des substances issues des exploitations minières artisanales est soumise au paiement d'un droit fixe.

➔ **Dépenses engagées par l'Etat**

Au cas où l'Etat aurait effectué des travaux de recherche sur un périmètre donné avant l'octroi d'un permis de recherche sur ce périmètre, les dépenses y afférentes sont alors actualisées à la date de l'émission du permis et remboursées à l'Etat. Les montants et les modalités sont précisés dans la convention minière.

➔ **Autres contributions**

Les contributions versées par les sociétés dans le cadre de la sécurité au Nord du pays sont portées sur la ligne « Autres contributions », le déclarant au nom de l'Etat étant les FDS.

➔ **Droits de Douanes et taxes assimilées**

Cette rubrique regroupe tous les droits et taxes payées à l'Administration des Douanes à l'occasion de l'introduction ou de la sortie de matières et fournitures dans ou hors du territoire.

➔ **Taxe immobilière**

C'est une taxe établie sur les propriétés bâties tels que maisons, fabriques, manufactures, usines, ateliers, magasins, entrepôts, garages, et d'une manière générale à toutes les constructions en dur, semi-dur, banco amélioré ou ordinaire, fixés au sol à perpétuelle demeure.

➔ **Précompte ISB (BIC/BNC)**

Les personnes qui exercent une activité commerciale ou non commerciale sont soumises à un précompte sur l'impôt dû au titre des bénéfices au taux de 2%, 4% ou de 7% selon que le contribuable possède un numéro d'immatriculation fiscale (NIF).

➔ **Taxe sur la Valeur Ajoutée (TVA), retenue à la source et (TVA facturée)**

En raison de leur importance, certaines entreprises sont appelées à retenir pour le compte de l'Etat, la TVA qui leur est facturée par les fournisseurs lors des achats de biens et services. Elles reversent en outre la TVA qu'elles facturent à leurs clients.

➔ **Impôt Unique sur les Traitements et Salaires (IUTS)**

Cet impôt dû par le personnel des entreprises est retenu à la source sur les salaires et reversé à l'Etat. Les cotisations à la CNSS ne sont pas prises en compte, même déclarées.

➔ **Droits de timbre, d'enregistrement, d'immatriculation et publicité foncière.**

Certains actes des entreprises sont soumis à enregistrement et au droit de timbre ; les actes portant sur les propriétés immobilières peuvent donner lieu à une procédure d'immatriculation et de publicité.

➔ **Pénalités**

Le non paiement des impôts et taxes aux échéances fixées donne lieu à l'application des pénalités.

➔ **Vignettes**

Les véhicules automobiles sont assujettis aux paiements d'une taxe différentielle appelée vignette dont le montant varie en fonction de la puissance des moteurs.

➔ **Vente d'actifs miniers**

Concerne la cession des travaux de recherche par l'Etat aux entreprises concessionnaires.

➔ **Bonus de signature**

Somme versée dans le cadre de la signature du contrat de partage de productions sur les permis pétroliers d'AGADEM.

➔ **Autres (EDII ; TAP ; TCFGE ; TE ; TEU ; ICA,...)**

Concerne tous les paiements non énumérés ci-dessus tels que la taxe sur les établissements dangereux, insalubres et incommodes, la taxe d'apprentissage assise sur les salaires, la taxe sur certains frais généraux des entreprises, la taxe d'édilité, , taxe sur les eaux usées, taxe d'extraction, impôts sur les cessions d'actifs, ...

2. 3. Commentaires sur la collecte des données

1. Les 73 sociétés qui ont versé des impôts et taxes à l'Etat en 2010, sont réparties comme suit :
 - ➔ quatre (4) ont déclaré avoir versé moins que ce que l'Etat a déclaré avoir reçu ;
 - ➔ deux (2) ont déclaré avoir payé plus que ce que l'Etat a déclaré avoir perçu ;
 - ➔ dix neuf (19) n'ont pas déclaré ce que l'Etat dit avoir reçu (MME, DGI, DGD)
 - ➔ quarante huit (48) n'ont pas déclaré la taxe superficielle, les droits fixes et la contribution à la formation que le Ministère chargé des Mines a déclaré avoir perçu.
2. Certaines entreprises n'ont pas précisé les dates de paiement des impôts et taxes 2010. Ce qui ne facilite pas le rapprochement avec les encaissements correspondants.
3. Les services déconcentrés de l'Etat n'ont pas transmis les montants des revenus perçus en 2010. Il y a lieu de procéder à une consolidation des revenus perçus par la DGI en fin d'année.
4. Il convient d'individualiser les correspondances adressées aux entreprises à la suite d'une réunion solennelle de lancement de collecte des données en veillant à la désignation intuitu personae des points focaux pour chaque entité déclarante.

III : RECONCILIATION DES PAIEMENTS/PERCEPTIONS

3.1. Réconciliation globale

Le tableau suivant présente la réconciliation des flux déclarés sous forme agrégée tous secteurs confondus pour l'année 2010.

DECLARATION PAIEMENTS/REVENUS GLOBALE 2010

FLUX

Nature des Flux	Bénéficiaires	Montant en FCFA		
		Société	ETAT	Ecarts
Redevance Minière	DGI	14 346 672 163	14 346 672 163	-
ISB (IC/BIC)	DGI	13 423 249 099	13 427 561 099	4 312 000
Dividendes	SOPAMIN	10 485 388 498	10 485 388 498	-
IRCM/IRVM	DGI	3 137 249 177	3 137 249 177	-
Contribution à la formation	MME	497 476 080	567 662 803	70 186 723
Redevance superficielle annuelle	MME	864 419 184	884 676 884	20 257 700
Droits Fixes	MME	74 265 600	154 165 600	79 900 000
Dépenses engagées par l'Etat	MME	-	-	-
Autres Contributions	FDS	40 146 378	40 146 378	-
Droits de Douanes et taxes assimilées	DOUANES	956 008 070	1 683 622 963	727 614 893
Taxes immobilières	DGI	280 417 062	283 107 062	2 690 000
Précompte BIC	DGI	2 442 699 566	2 447 159 386	4 459 820
TVA, retenue a la source (et TVA facturée)	DGI	1 861 283 518	1 861 283 518	-
IUTS	DGI	3 513 261 294	3 548 127 795	34 866 501
Droits de timbre, d'enregistrement, d'immatr et publicité foncière	DGI	40 450 100	40 540 100	90 000
Pénalités	DGI	64 548 801	67 525 380	2 976 579
Vignettes	DGI	6 126 150	6 126 150	-
Autres	DGI	276 829 548	282 692 429	5 862 881
Vente d'actifs miniers	MEF/DGI	-	-	-
TOTAUX DES FLUX		52 310 490 288	53 263 707 385	953 217 097

1€ = 655,957 F XOF

1F XOF = 0,0015€

3.2. Réconciliation par entité 2010

Les tableaux ci-après présentent la synthèse des rapprochements par groupe de sociétés sous forme agrégée.

3.2.1. SOCIÉTÉS D'EXPLOITATION

2010				
N°	Désignation	Société	ETAT	ECART
1	CNPC INTERNATIONAL NIGER	113 933 259	113 933 259	-
2	CNPC INTERNATIONAL TENERE	54 291 311	54 291 311	-
3	CNPC NIGER PETROLEUM	2 734 933 175	2 734 933 175	-
4	COMINAK	10 887 842 976	10 887 842 976	-
5	IMOURAREN SA	848 963 791	1 058 860 602	209 896 811
6	SML	2 350 834 609	2 519 177 329	168 342 720
7	SNC MALBAZA	925 000	925 000	-
8	SOMAIR	23 073 920 125	23 264 973 156	191 053 031
9	SOMINA	102 132 146	233 293 373	131 161 227
10	SONICHAR SA	648 098 793	648 098 793	-
11	SOPAMIN SA	10 129 571 629	10 129 571 629	-
12	SORAZ	236 793 077	236 793 077	-
		51 182 239 891	51 882 693 680	700 453 789

3.2.2. SOCIÉTÉS DE RECHERCHE ET D'EXPLORATION

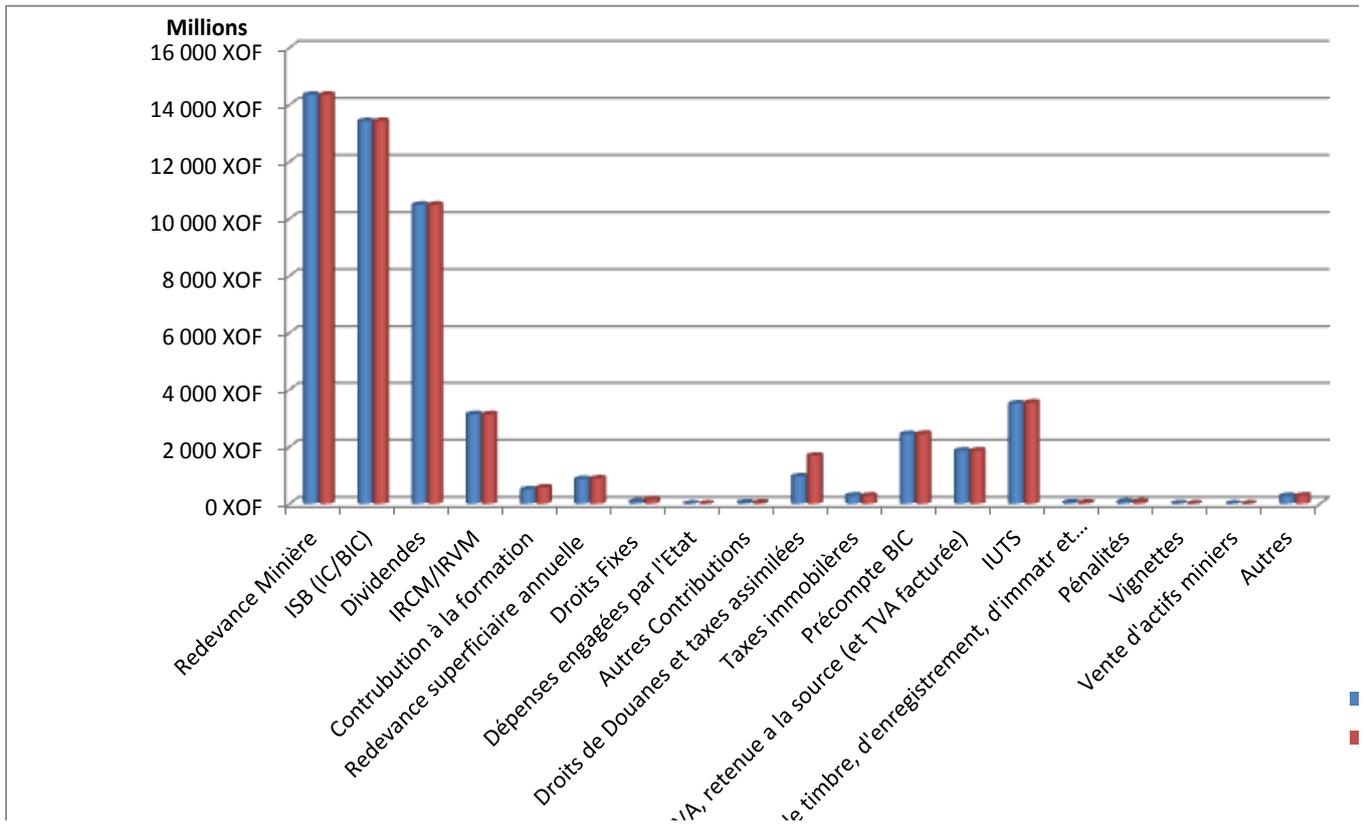
2010				
N°	Désignation	Société	ETAT	ECART
1	AFRICAN URANIUM SARL	4 892 300	5 892 300	1 000 000
2	AGADEVZ LTD	-	2 964 900	2 964 900
3	AGMDC	-	256 000	256 000
4	AMI AFRICA EXPLORATION	-	2 000 000	2 000 000
5	AREVA NC	555 248 376	581 050 071	25 801 695
6	CARACAL GOLD BURKINA	-	12 246 400	12 246 400
7	CLUFF AFRICA ASSOCIATES	-	1 000 000	1 000 000
8	COOPER MINERALS	-	974 900	974 900
9	COOPERATIVE ALHER AGADEVZ	-	20 000	20 000
10	DELTA EXPLORATION	4 000 000	5 941 200	1 941 200
11	DREYFUS JULES	-	1 000 000	1 000 000
12	ETS NADIA GOLD SHOP	-	1 000 000	1 000 000
13	FARIA ASIA GROUP NIGER	-	1 200 000	1 200 000
14	GECKO GOLD NIGER	-	6 000 000	6 000 000
15	GLOBAL URANIUM	-	40 339 818	40 339 818
16	GOLDEN STAR EXPLORATION	-	22 784 400	22 784 400
17	GOVIEX NIGER HOLDING	163 341 544	163 341 544	-
18	GRADOVA SA	-	50 000	50 000

19	INDO ENERGY LIMITED	47 319 702	47 319 702	-
20	ISLAND ARC EXPLORATION	9 991 659	10 787 640	795 981
21	LIPTAKO INVESTMENT	10 037 600	10 037 600	-
22	MOHAN EXPORT INDIA	-	19 906 723	19 906 723
23	MOHAN EXPORT PVT LTD	-	6 000 000	6 000 000
24	NEW URANIUM NIGER	-	4 000 000	4 000 000
25	NIGER MINING SERVICES	40 582 841	42 699 622	2 116 781
26	NIGER RESOURCES INC (OREZONE)	128 852 713	128 852 713	-
27	NIGER URANIUM SA	-	10 655 112	10 655 112
28	ROCKGATE CAPITAL	-	4 000 000	4 000 000
29	SAHEL LAB SA	-	200 000	200 000
30	SAHEL MINING CONS.	-	974 500	974 500
31	SAVIGNY MINING NIGER SA	-	3 000 000	3 000 000
32	SEMAFO	-	5 972 636	5 972 636
33	SEMMOUS LION MINING LTD	-	12 801 853	12 801 853
34	SIPEX/SONATRACH	33 345 112	33 345 112	-
35	STE DES CIMENTS DU NIGER	-	100 000	100 000
36	TAURIAN RESOURCES	130 638 550	132 774 691	2 136 141
37	TREND FIELD GOLD MINING	-	22 042 868	22 042 868
38	URANIUM EXPLORATION	-	2 000 000	2 000 000
39	URANIUM INTERNATIONAL	-	11 751 400	11 751 400
		1 128 250 397	1 357 283 705	229 033 308

3.2.3. LES ARTISANS MINIERS

2010				
N°	Désignation	Société	ÉTAT	ECART
1	ABDALLAH ALWOUIDASS	-	20 000	20 000
2	ABDOU BOUBACAR	-	2 000 000	2 000 000
3	ABDOURAHAMANE MAIGA HAMIDOU	-	200 000	200 000
4	AMADOU BIRY BOULKADRI	-	1 000 000	1 000 000
5	EL HADJ HAMO DALHER	-	125 000	125 000
6	EL HADJ SADOU YACOUBA	-	5 000 000	5 000 000
7	EL HADJI ABDOULAYE AMADOU	-	2 000 000	2 000 000
8	ELHADJI TAHIROU HASSANE & FRES	-	600 000	600 000
9	GARBA MALIKI	-	1 000 000	1 000 000
10	GPE SANECOM/ASP	-	1 000 000	1 000 000
11	GROUPEMENT ALBARKA	-	40 000	40 000
12	GROUPEMENT GOMNI	-	1 520 000	1 520 000
13	GROUPEMENT POTTAL	-	1 000 000	1 000 000
14	GROUPEMENT TOUNE BONSE	-	200 000	200 000
15	HALAROU ELH MOUSSA	-	50 000	50 000
16	HAROUNA ISSA	-	5 400 000	5 400 000
17	LAWAN HASSAN	-	50 000	50 000
18	MOUMOUNI GADO	-	1 000 000	1 000 000
19	OUMAROU ALALO	-	5 000	5 000
20	SAIDOU YAHAYA	-	500 000	500 000
21	YARGA AMIDOU	-	1 000 000	1 000 000
22	ZAKARI DJINGO	-	20 000	20 000
		-	23 730 000	23 730 000

3.3. REPRESENTATION GRAPHIQUE DE LA COLLECTE 2010 PAR TYPE DE FLUX



IV : ANALYSE DES ECARTS

4.1. Tableau de synthèse des déclarations avec décomposition de l'écart global

2010						
N°	Désignation	Société	ETAT	ECART	Ecart Non Résolu	Observations
1	ABDALLAH ALWOUIDASS	-	20 000	20 000	20 000	*
2	ABDOU BOUBACAR	-	2 000 000	2 000 000	2 000 000	*
3	ABDOURAHAMANE MAIGA HAMIDOU	-	200 000	200 000	200 000	*
4	AFRICAN URANIUM SARL	4 892 300	5 892 300	1 000 000	1 000 000	*
5	AGADEVZ LTD	-	2 964 900	2 964 900	2 964 900	*
6	AGMDC	-	256 000	256 000	256 000	*
7	AMADOU BIRY BOULKADRI	-	1 000 000	1 000 000	1 000 000	*
8	AMI AFRICA EXPLORATION	-	2 000 000	2 000 000	2 000 000	*
9	AREVA NC	555 248 376	581 050 071	25 801 695	25 801 695	Droits de douanes déclarés par l'Etat non déclarés par la société (payés au transitaire).
10	CARACAL GOLD BURKINA	-	12 246 400	12 246 400	12 246 400	*
11	CLUFF AFRICA ASSOCIATES	-	1 000 000	1 000 000	1 000 000	*
12	CNPC INTERNATIONAL NIGER	113 933 259	113 933 259	-	-	
13	CNPC INTERNATIONAL TENERE	54 291 311	54 291 311	-	-	
14	CNPC NIGER PETROLEUM	2 734 933 175	2 734 933 175	-	-	
15	COMINAK	10 887 842 976	10 887 842 976	-	-	
16	COOPER MINERALS	-	974 900	974 900	974 900	*
17	COOPERATIVE ALHER AGADEVZ	-	20 000	20 000	20 000	*
18	DELTA EXPLORATION	4 000 000	5 941 200	1 941 200	1 941 200	*
19	DREYFUS JULES	-	1 000 000	1 000 000	1 000 000	*
20	EL HADJ HAMO DALHER	-	125 000	125 000	125 000	*
21	EL HADJ SADOU YACOUBA	-	5 000 000	5 000 000	5 000 000	*
22	EL HADJI ABDOULAYE AMADOU	-	2 000 000	2 000 000	2 000 000	*

23	ELHADJI TAHIROU HASSANE & FRES	-	600 000	600 000	600 000	*
24	ETS NADIA GOLD SHOP	-	1 000 000	1 000 000	1 000 000	*
25	FARIA ASIA GROUP NIGER	-	1 200 000	1 200 000	1 200 000	*
26	GARBA MALIKI	-	1 000 000	1 000 000	1 000 000	*
27	GECKO GOLD NIGER	-	6 000 000	6 000 000	6 000 000	*
28	GLOBAL URANIUM	-	40 339 818	40 339 818	40 339 818	*
29	GOLDEN STAR EXPLORATION	-	22 784 400	22 784 400	22 784 400	*
30	GOVIEX NIGER HOLDING	163 341 544	163 341 544	-	-	
31	GPE SANECOM/ASP	-	1 000 000	1 000 000	1 000 000	*
32	GRADOUA SA	-	50 000	50 000	50 000	*
33	GROUPEMENT ALBARKA	-	40 000	40 000	40 000	*
34	GROUPEMENT GOMNI	-	1 520 000	1 520 000	1 520 000	*
35	GROUPEMENT POTTAL	-	1 000 000	1 000 000	1 000 000	*
36	GROUPEMENT TOUNE BONSE	-	200 000	200 000	200 000	*
37	HALAROU ELH MOUSSA	-	50 000	50 000	50 000	*
38	HAROUNA ISSA	-	5 400 000	5 400 000	5 400 000	*
39	IMOURAREN SA	848 963 791	1 058 860 602	209 896 811	209 896 811	Droits de douanes insuffisamment déclarés par la société.(payés au transitaire).
40	INDO ENERGY LIMITED	47 319 702	47 319 702	-	-	
41	ISLAND ARC EXPLORATION	9 991 659	10 787 640	795 981	795 981	*
42	LAWAN HASSAN	-	50 000	50 000	50 000	*
43	LIPTAKO INVESTMENT	10 037 600	10 037 600	-	-	
44	MOHAN EXPORT INDIA	-	19 906 723	19 906 723	19 906 723	*
45	MOHAN EXPORT PVT LTD	-	6 000 000	6 000 000	6 000 000	*
46	MOUMOUNI GADO	-	1 000 000	1 000 000	1 000 000	*
47	NEW URANIUM NIGER	-	4 000 000	4 000 000	4 000 000	*
48	NIGER MINING SERVICES	40 582 841	42 699 622	2 116 781	2 116 781	*
49	NIGER RESOURCES INC (OREZONE)	128 852 713	128 852 713	-	-	
50	NIGER URANIUM SA	-	10 655 112	10 655 112	10 655 112	*
51	OUMAROU ALALO	-	5 000	5 000	5 000	*
52	ROCKGATE CAPITAL	-	4 000 000	4 000 000	4 000 000	*
53	SAHEL LAB SA	-	200 000	200 000	200 000	*
54	SAHEL MINING CONS.	-	974 500	974 500	974 500	*
55	SAIDOU YAHAYA	-	500 000	500 000	500 000	*
56	SAVIGNY MINING NIGER SA	-	3 000 000	3 000 000	3 000 000	*

57	SEMAFO	-	5 972 636	5 972 636	5 972 636	*
58	SEMMOUS LION MINING LTD	-	12 801 853	12 801 853	12 801 853	*
59	SIPEX/SONATRACH	33 345 112	33 345 112	-	-	
60	SML	2 350 834 609	2 519 177 329	168 342 720	168 342 720	Droits de douanes non déclarés par la société.(payés au transitaire).
61	SNC MALBAZA	925 000	925 000	-	-	
62	SOMAIR	23 073 920 125	23 264 973 156	191 053 031	191 053 031	Droits douanes insuffisamment déclarés par la société.(payés au transitaire).
63	SOMINA	102 132 146	233 293 373	131 161 227	131 161 227	Droits de douanes non déclarés par la société. (payés au transitaire).
64	SONICHAR SA	648 098 793	648 098 793	-	-	
65	SOPAMIN SA	10 129 571 629	10 129 571 629	-	-	
66	SORAZ	236 793 077	236 793 077	-	-	
67	STE DES CEMENTS DU NIGER	-	100 000	100 000	100 000	*
68	TAURIAN RESOURCES	130 638 550	132 774 691	2 136 141	2 136 141	*
69	TREND FIELD GOLD MINING	-	22 042 868	22 042 868	22 042 868	*
70	URANIUM EXPLORATION	-	2 000 000	2 000 000	2 000 000	*
71	URANIUM INTERNATIONAL	-	11 751 400	11 751 400	11 751 400	*
72	YARGA AMIDOU	-	1 000 000	1 000 000	1 000 000	*
73	ZAKARI DJINGO	-	20 000	20 000	20 000	*
		52 310 490 288	53 263 707 385	953 217 097	953 217 097	

* La société n'a pas déclaré, l'Etat a déclaré (droits fixes, redevance superficielle et contribution à la formation)

4.2. Analyse des écarts

L'écart est négatif lorsque l'Etat a déclaré moins que les Sociétés (paiements supérieurs aux revenus perçus) ou bien l'Etat n'a pas déclaré. Il est positif lorsque ce sont les Sociétés qui déclarent moins que l'Etat (paiements inférieurs aux revenus perçus) ou bien les Sociétés n'ont pas déclaré.

En résumé :

- ➔ L'Etat dit avoir perçu au titre de la période du 3^{ème} Rapport ITIE (année 2010) un montant global de :
 - 53 263 707 385 F CFA

- ➔ Les Entreprises ont déclaré avoir payé la somme globale, après collecte complémentaire, de :
 - 52 310 490 288 F CFA

Soit un Ecart global positif de : 953 217 097 F CFA

Cet écart de 953 217 097 FCFA provient essentiellement des impôts, taxes, droits et contribution suivants :

- Redevance superficielle : 20 257 700 FCFA, soit 2,1%,
- Droits fixes : 79 900 000 FCFA, soit 8,4%,
- Contribution à la formation : 70 186 723 FCFA, soit 7,4%.
- Droits de douanes déclarés par la Direction Générale des Douanes pour 727 614 893 FCFA, soit 76,3%
- IUTS déclaré par la DGI pour 34 866 501 FCFA, soit 3,7%.

Ces cinq rubriques représentent 97,9% de l'écart global, 932 825 817 FCFA sur 953 217 097 FCFA. Les autres rubriques représentent 20 391 280 FCFA soit 2,1% sont constituées de la taxe immobilière, de l'ISB, du précompte BIC et des pénalités.

V. RECOMMANDATIONS

V.1. RECOMMANDATIONS ANTERIEURES (2ème Rapport ITIE)

RECOMMANDATIONS	Mise en œuvre
<p>5.1.1. Chevauchement des flux liés aux paiements effectués en fin d'année (N) et encaissés l'année suivante (N+1) Nous recommandons que ces flux soient exclus du périmètre de réconciliation pour l'année N, l'encaissement en constituant le fait générateur et donc à considérer en année N+1</p>	Appliquée
<p>5.1.2. Le traitement des déclarations des structures déconcentrées de l'Etat Nous recommandons un renforcement des capacités périodiques des entités déclarantes de l'Etat compte tenu de la mobilité des agents.</p>	En cours d'application
<p>5.1.3. Le format de certaines données (droits de douanes, frais de transit, TVA et précompte ISB) Nous recommandons que les droits et taxes versés par les transitaires aux noms des industries extractives soient déclarés par la DGD nominativement et aux sociétés minières de déclarer également les débours des factures de leurs transitaires.</p>	Recherche de solution en cours avec les comptables des Sociétés et la DGD
<p>5.1.4. Seuil de matérialité Malgré l'importance de l'exhaustivité de l'information, nous recommandons au CNC de définir un seuil de matérialité dans le respect des critères et principes de l'ITIE.</p>	Le CNC confirme l'exhaustivité (1 FCFA)
<p>5.1.5. Entreprises à considérer Nous recommandons de conduire une étude sur l'exploitation artisanale (orpaillage) afin de justifier leur prise en compte dans le périmètre ITIE.</p>	Le Seuil de matérialité retenu conduit à leur prise en compte

V.2. Recommandations 3ème Rapport ITIE

Autorisation d'exploitation artisanale

Dans le rapport 2007/2008/2009 les paiements déclarés par l'Etat provenant des artisans est de 13 millions de F CFA, soit 0,04 ‰ du montant global (325,635 milliards de FCFA).

Au titre de l'année 2010, le revenu déclaré perçu par l'Etat provenant des Artisans miniers s'élève à 23 730 000 FCFA, soit 0,4 ‰ du montant global (53, 264 milliards de FCFA)

Nous recommandons conformément à l'exigence 9 de noter dans le rapport cette information pour une raison d'exhaustivité et de prendre des mesures pour collecter les déclarations auprès desdits artisans.

Organiser une réunion d'information sur le rapport pays à l'attention des artisans miniers est nécessaire pour les impliquer dans le processus de déclaration des paiements.

SORAZ

Cette société de raffinage ne détient pas de titre minier, elle génère des paiements communs à toutes les entreprises.

A l'instar de SOPAMIN SA, la SORAZ procure des revenus au titre des impôts et taxes auxquels est assujettie sa production (TVA, Précompte ISB, IUTS, TI, IRVM, ISB, Dividendes, Droits de Sortie, ...)

Nous recommandons de collecter la SORAZ.

Point focal ITIE

A l'instar des points focaux ITIE désignés dans les ministères, les régies financières, et les compagnies d'exploitation, les compagnies de recherche doivent désigner chacune un point focal pour faciliter la collecte des paiements.

VI. Note de l'Administrateur indépendant sur la mise en œuvre de l'exigence ITIE 9

Dans la production du rapport 2010, nos travaux ont conduit à nous appuyer sur cette exigence 9 de l'ITIE et nous rapportons ce qui suit par chapitre de a) à h) :

a. Formulaire de déclaration et flux de revenus :

La nature des flux a été identifiée et notée dans les formulaires de déclaration à l'occasion du 1^{er} et 2^{ème} rapport (2005 à 2009).

Ces formulaires annexés aux TDR de la mission du 3^{ème} rapport pour la période 2010 ont été approuvés par le groupe multipartite comme l'indique le procès verbal de la réunion du 12 janvier 2012 tenue à l'Hôtel Gawèye.

b. Seuil de matérialité

Le CNC a, dans les TDR, retenu comme déclarantes toutes les entreprises et tous les individus (artisans) qui, en 2010, bénéficie d'un permis de recherche et/ou d'exploitation pétrolière, gazière et minière.

Quant au montant significatif le CNC n'a pas jugé utile de le fixer et a donc exigé que tout paiement ou encaissement soit déclaré.

Les impôts, taxes et contributions déclarés payés par les entreprises sont conformes aux clauses des conventions signées et au régime fiscal et domanial de la République du Niger.

c. Collecte des données

i. Les flux de revenus que les entreprises et le Gouvernement doivent divulguer :

Les formulaires de déclaration (Gabarits) contiennent tous les impôts et taxes et contributions auxquels sont assujetties les entreprises déclarantes. Les appuis financiers et en nature fournis aux collectivités locales sont également pris en compte.

ii. Les entreprises qui feront une déclaration :

Toutes les entreprises et tous les individus (artisans) qui, en 2010, bénéficient d'un permis de recherche et/ou d'exploitation pétrolière, gazière et minière.

iii. Les entités gouvernementales qui feront une déclaration :

Les régies financières de l'Etat (DGI, DGD, DGTCP, Ministère chargé des Mines et Ministère chargé du Pétrole) et les entreprises d'Etat.

iv. La période couverte par le rapport :

La période couverte est l'année de paiement et d'encaissement des flux.

v. Le degré d'agrégation ou de désagrégation des données du rapport ITIE :

Le reporting global de l'année est fourni en un tableau de synthèse des flux déclarés payés et perçus. Il constitue le regroupement des tableaux individuels par entreprise déclarante.

Les écarts sont analysés, expliqués et résorbés lors de l'élaboration du rapport final.

d. Flux de revenus à déclarer :

i. Part de la production pour le Gouvernement :

Les parts sociales de l'Etat (actions) sont détenues par une société créée à cet effet.

ii. Part de la production pour l'entreprise d'Etat :

La SOPAMIN achète la part de la production, au prorata des actions détenues dans les sociétés, qu'elle commercialise sur le marché international. C'est donc seulement la marge bénéficiaire qui lui revient.

La SORAZ vend à la SONIDEP la part de la production qui revient à l'Etat du Niger.

iii. Taxes sur les bénéfices :

ISB, IRVM, Précompte ISB, IMF

iv. Redevances :

Redevance minière, Redevance superficielle annuelle, contribution à la formation

v. Dividendes :

Dividendes

vi. Primes (signature, découverte, production) :

Bonus de signature contrat de partage de production

vii. Frais de licence, frais de location, frais d'entrée et autres contreparties pour les licences et/ou concessions :

Droits fixes

viii. Autres avantages importants reçus par le gouvernement, tel que convenu par le groupe multipartite :

Taxe sur les édifices dangereux, insalubres et incommodes, la taxe d'édilité, taxe sur les eaux usées, taxe d'extraction, impôts sur les cessions d'actifs, ...

ix. Autres avantages significatifs tels que convenu par le groupe multipartite :

- Appui financiers et en nature aux collectivités locales (hôpital, Cercle, assainissement de la ville, route, adduction d'eau, maraichage, ...)
- Fiscalité de droit commun (TVA, TI, droits de douanes, IUTS, Timbres, Enregistrement, publicité foncière, Vignette, carte grise, pénalités, taxes sur certains frais généraux des

entreprises, visite technique, frais payés sur les contrats de travail du personnel non national, taxe sur les assurances, taxe de voirie)

e. Définition des paiements et revenus significatifs :

Le CNC n'a pas jugé utile de le fixer et a donc exigé que tout paiement ou encaissement soit déclaré.

Les paiements faits et les appuis fournis aux collectivités locales ne figurent pas de façon apparente et de manière exhaustive sur les formulaires.

Ces contributions sont volontaristes et n'obéissent à aucune disposition légale ou contractuelle.

f. Paiements en nature, fourniture d'infrastructures et autres dispositions de type troc :

Lorsque les fournitures sont déclarées par les entreprises, les données sont indiquées en bas du formulaire.

g. Transferts et paiements sociaux :

Lorsque les transferts et paiements sont déclarés par les entreprises, les données sont indiquées en bas du formulaire.

h. Autres informations qui amélioreront l'exhaustivité des déclarations ITIE et la compréhension qu'ont les membres du public des revenus :

Les régies financières de l'Etat déclarent l'ensemble des revenus perçus des entreprises au niveau central ou dans les directions régionales. A cela s'ajoutent les avantages en nature et les paiements effectués par les entreprises auprès des collectivités territoriales ou en faveur des structures privées (ONG, associations, fondations, club, équipes sportives, comité de fête) et les revenus distribués en rémunération des emplois créés.

CONCLUSION

Nous avons procédé à la réconciliation des déclarations des flux de paiements et de revenus des entités déclarantes relatifs à l'année 2010, objet du 3^{ème} Rapport ITIE.

Ces données financières relèvent de la responsabilité du CNC qui a défini le périmètre des déclarations. Notre rôle consiste à regrouper les collectes et établir la réconciliation des déclarations des industries extractives et des régies financières de l'Etat.

Nos diligences ont été effectuées en accord avec les Normes internationales d'Audit en ce qui concerne les procédures convenues telles que définies par l'International Federation of Accountants (IFAC) et par l'IASB (normes ISA) ainsi qu'aux principes adoptés par l'ITIE.

Ces normes prévoient de planifier et d'effectuer la mission de manière à obtenir l'assurance que les données ne renferment pas d'anomalie et d'inexactitude significatives.

Le montant des revenus perçus auprès des artisans et tâcherons s'élève à 23 730 000 FCFA, déclarés par l'Etat. Les concernés n'ayant pas déclaré leurs paiements à la date du dépôt de notre rapport nous avons porté cet écart dans la réconciliation globale.

Les écarts issus du premier rapprochement des déclarations ont été résorbés par des collectes complémentaires et des ajustements dus à des chevauchements entre les dates de paiements et les dates d'émission des quittances.

OPINION DE L'ADMINISTRATEUR INDEPENDANT :

Nous estimons que nos travaux fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

A notre avis, les **tableaux de réconciliation des flux de paiements et de revenus** annexés au présent rapport (3^{ème} Rapport ITIE) reflètent les déclarations des entités au titre de l'année 2010.

Fait à Niamey, le 12 juin 2012

L'Administrateur Indépendant,

M. KOUROUKOUTOU MAMAN
Expert-comptable, Commissaire aux comptes.





ANNEXES

MINISTERE DE L'ENERGIE ET DU PETROLE
DIRECTION GENERALE DES HYDROCARBURES
DIRECTION DE LA RECHERCHE PETROLIERE

Année 2010

Permis de recherche pétrolière	Titulaire et adresse	Observations
1. AGADEM	CNPC Niger Petroleum S .A Boulevard du Zarmaganda, Niamey, Niger; BP12520 Tel : 20726807. Fax 20726810	
2. TENERE	CNPC International Tenere Led Boulevard du Zarmaganda, Niamey, Niger; BP12520 Tel :+227 20726807. Fax +227 20726810	
3. BILMA	CNPC Niger BILMA Bloc Boulevard du Zarmaganda, Niamey, Niger; BP12520 Tel : 20726807. Fax 20726810	
4. KAFRA	Sipex Niger Branch S.A.R.L 256 Rue du Grand Hotel, Quartier Terminus BP 12716, Niamey ; Niger Tel :+2272073330 , Fax :+22720733383	

REPUBLIQUE DU NIGER
 MINISTERE DES MINES ET DE L'ENERGIE
 DIRECTION DES MINES
 DIVISION EXPLOITATION ET CADASTRE MINIERS

SITUATION : SOCIETES ET PERMIS DE RECHERCHES OCTROYES (situation fin 2010)

URANIUM ET SUBSTANCES CONNEXES

SOCIETE	PERMIS DE RECHERCHE	SUBSTANCE	NBRE	REMARQUE
AFRICAN URANIUM SARL (BRINKLEY MINING PLC)	TERZEMOUR 3	URANIUM ET SUBSTANCES CONNEXES	1	
AFRIRESOURCES	TABZAGOR 3 et 4	□□□□□□	6	
	MAYA 1, 2, 3 et 4	□□ □□ □□ □□□		
AGADEVZ LTD	BATELENE 3 et 4	□□□□□□ □□ □□ □□ □□□	2	
AMERICAN TECHNOLOGIES INC PETROLEUM	TASSADET 3 et 4	□□□□□□ □□ □□ □□ □□□	2	
AREVA NC NIGER	ZELINE 3	□□□□□□ □□ □□ □□ □□□	7	
	AGEBOU			
	AFOUDAY			
	IMOURAREN			
ATEPA GROUP RUSSIA transfert à SEMMOUS LION MINING LTD	TAGAIT 1, 2 et 3	□□□□□□ □□ □□ □□ □□□	5	
	TOUARET 1, 3 et 4			
	ASSARA 4 DABALA 5			
BAYSWATER URANIUM	EGUIZI 1, 2, 3 et 4	□□□□□□ □□ □□ □□ □□□	4	
CNUC et ZXJOY INVEST transfert à JINXING MINIERE SA	TEGUIDA	□□□□□□ □□ □□ □□ □□□	1	
COMINAK	AFASTO	□□□□□□ □□ □□ □□ □□□	1	
CONSTELOR PAN AFRICAN RESOURCES	EMI LULU 31 et 57	□□□□□□ □□ □□ □□ □□□	4	
	IGUIDI 1 et 2			
COOPER MINERALS INC	BATELEN 1 et 2	□□□□□□ □□ □□ □□ □□□	2	
DELTA EXPLORATION INC	TELWA 2 et 3	□□□□□□ □□ □□ □□ □□□	4	
	GADA 3 et 4			
GLOBAL URANIUM CORPORATION	TIN NEGOURAN 1, 2, 3 et 4	□□□□□□ □□ □□ □□ □□□	6	
	ADRAR EMOLES 3 et 4			
GOVIEX NIGER HOLDINGS	MADAOUELA 1, 2, 3 et 4	□□□□□□ □□ □□	5	
	ANOUMELE			

		□ □ □ □ □		
INDO ENERGY LTD	TOULOUK 1	□ □ □ □ □ □	3	
	TAGAIT 4	□ □ □ □		
	TERZEMAZOUR 1	□ □ □ □ □		
LONGVIEW CAPITAL PARTNERS	TIKIKITENE 1, 2, 3 et 4	□ □ □ □ □ □ □ □ □ □ □ □ □ □ □ □	4	
MOHAN EXPORT PVT LTD	SOKOMAR 1 et 4	□ □ □ □ □ □	4	
	AJER 1 et 3	□ □ □ □ □ □ □ □ □ □		
NIGER MINING SERVICES	ADRAR EMOLES 1 et 2	□ □ □ □ □ □	6	
	TASSADET 1 et 2	□ □ □ □ □		
	IN TABARAKET 2	□ □ □ □ □		
	TERZEMAZOUR 2	□ □ □ □ □		
NIGER RESOURCES	ZELIN 1 et 4	□ □ □ □ □ □ □ □ □ □ □ □ □ □ □ □	2	
NORTH ATLANTIC RESOURCES LTD transfert à SELIER ENERGY NIGER SARL 2ème transfert à NIGER RESOURCES INC.	ABELAJOUAD	□ □ □ □ □ □	3	
	ASSOUAS 1 et 2	□ □ □ □ □ □ □ □ □ □ □		
NORTHWESTERN MINERAL VENTURES INC transfert à NIGER URANIUM SA	IRHAZER	□ □ □ □ □ □ □ □ □ □ □	2	
	INGALL	□ □ □ □ □ □		
OKLO URANIUM LTD	ELMEKI 3 et 4	□ □ □ □ □ □	4	
	GOUGARAM 1	□ □ □ □ □		
	TIMIA 2	□ □ □ □ □		
RIO TINTO MINING EXPLORATION LTD	TAGAZA 3&1	□ □ □ □ □ □ □ □ □ □ □ □ □ □ □ □	2	
RIVER UNIVERSAL TRADINGS transfert à SEMMOUS LION MINING LTD	ARABIGOU 3, 4 et 5	□ □ □ □ □ □ □ □ □ □ □	5	
	ATARAS 3 et 4	□ □ □ □ □ □		
SAHEL MINING PTY LTD	ABANGARIT 1 et 2	□ □ □ □ □ □	4	
	ATARAS 1	□ □ □ □ □		
	IN TABAREKAT 1	□ □ □ □ □		
SEMAFO NIGER SA.	ASSAOUAS 3 et 4	□ □ □ □ □ □	5	
	GADA 1 et 2	□ □ □ □ □		
	TELWA 1	□ □ □ □ □		
SOUTHAMPTON VENTURES INC	IBADANAN 1, 2, 3 et 4	□ □ □ □ □ □ □ □ □ □ □ □ □ □ □ □	4	
TAURIAN RESOURCES LTD	ELEKI 1, 2 et 3	□ □ □ □ □ □	6	
	ASSARA 1	□ □ □ □ □		
	SOMAN 2 et 4	□ □ □ □ □		
TREDFIELD HOLDINGS SA. transfert à URANIUM EXPLORATION SA	TAGAZA 2 et 4	□ □ □ □ □ □ □ □ □ □ □ □ □ □ □ □	2	
URAMIN INC transfert à	DABALA 3 et 4	□ □ □ □ □ □	6	

NIGER URANIUM	KAMAS 1, 2, 3 et 4	□□ □□ □□ □□□		
URANIUM INTERNATIONAL	AGELAL 1, 2, 3 et 4	□□□□□□	8	
	ASEKRA 1, 2, 3 et 4	□□ □□ □□ □□□		
TOTAL			120	

OR, METAUX PRECIEUX ET METAUX DE BASES

AGMDC	TIAWA	OR ET METAUX DE BASE	2	
	SAOURA			
CARACAL GOLD BURKINA	KOULBAGA 1 et 2	□□□□□□ □□ □□ □□ □□□	2	
ISLAND ARC EXPLORATION	NASSILE	□□□□□□ □□ □□ □□ □□□	1	
ST. JUDE transfert à GOLDEN STAR EXPLORATION	TIALKAM	□□□□□□	2	
	DEBA	□□ □□ □□ □□□		
TAURIAN RESOURCES PVT LTD	DIBILO	□□□□□□	3	
	TERA 2	□□ □□		
	MAKALONDI 3	□□ □□□		
TRENDFIELD GOLD MINING	TINKERADET 1, 2, 3 et 4	□□□□□□ □□ □□ □□ □□□	4	
TOTAL			14	

METAUX DE BASE ET SUBSTANCE CONNEXES

FARN SA	ELMEKI 2	ETAIN	2	
	TAROUADJI 2			
TAURIAN RESOURCES PVT LTD	TIMIA 1	TITANE, VANADIUM	1	
TOTAL			3	

CHARBON

TAURIAN RESOURCES PVT LTD	MAKANI 1	CHARBON	1	
SNCA	SALKADAMNA 4	□□□□□□ □□ □□ □□ □□□	1	
TOTAL			2	

TOTAL.....139

DECLARATION COMINAK 2010
FLUX

Nature des Flux	Bénéficiaires	Montant en FCFA		
		Société	ETAT	Ecart
Redevance Minière	DGI	4 554 497 187	4 554 497 187	-
ISB (IC/BIC)	DGI	2 065 588 280	2 065 588 280	-
Dividendes	SOPAMIN	1 674 000 000	1 674 000 000	-
IRCM/IRVM	DGI	601 199 242	601 199 242	-
contribution à la formation	MME			-
Redevance superficière annuelle	MME	8 513 000	8 513 000	-
Droits Fixes	MME			-
Dépenses engagées par l'Etat	MME			-
Autres Contributions	DGI			-
Droits de Douanes et taxes assimilées	DOUANES	387 100 984	387 100 984	-
Taxes immobilières	DGI	112 243 562	112 243 562	-
Précompte BIC	DGI	87 180 249	87 180 249	-
TVA, retenue a la source (et TVA facturée)	DGI	571 075 048	571 075 048	-
IUTS	DGI	814 521 811	814 521 811	-
Droits de timbre, d'enregistrement, d'immatr et publicité foncière	DGI	4 107 050	4 107 050	-
Pénalités	DGI	95 333	95 333	-
Vignettes	DGI	2 727 500	2 727 500	-
Autres	DGI	4 993 730	4 993 730	-
TOTAUX DES FLUX		10 887 842 976	10 887 842 976	-

DECLARATION SOMAIR 2010
FLUX

Nature des Flux	Bénéficiaires	Montant en FCFA		
		Société	ETAT	Ecart
Redevance Minière	DGI	7 981 638 691	7 981 638 691	-
ISB (IC/BIC)	DGI	6 331 334 729	6 331 334 729	-
Dividendes	SOPAMIN	5 287 798 498	5 287 798 498	-
IRCM/IRVM	DGI	1 428 906 426	1 428 906 426	-
contribution à la formation	MME			-
Redevance superficière annuelle	MME	12 186 500	12 186 500	-
Droits Fixes	MME			-
Dépenses engagées par l'Etat	MME			-
Autres Contributions	DGI			-
Droits de Douanes et taxes assimilées	DOUANES	366 876 609	557 929 640	191 053 031
Taxes immobilières	DGI	103 697 143	103 697 143	-
Précompte BIC	DGI	112 242 064	112 242 064	-
TVA, retenue a la source (et TVA facturée)	DGI	596 062 082	596 062 082	-
IUTS	DGI	835 361 453	835 361 453	-
Droits de timbre, d'enregistrement, d'immatr et publicité foncière	DGI	4 635 250	4 635 250	-
Pénalités	DGI	10 009 500	10 009 500	-
Vignettes	DGI	642 500	642 500	-
Autres (Taxes EDII)		2 528 680	2 528 680	-
TOTAUX DES FLUX		23 073 920 125	23 264 973 156	191 053 031

DECLARATION SOCIETE DES MINES DU LIPTAKO 2010
FLUX

Nature des Flux	Bénéficiaires	Montant en FCFA		
		Société	ETAT	Ecart
Redevance Minière	DGI	1 810 536 285	1 810 536 285	-
ISB (IC/BIC)	DGI			-
Dividendes	SOPAMIN			-
IRCM/IRVM	DGI			-
contribution à la formation	MME			-
Redevance superficière annuelle	MME	2 170 000	2 170 000	-
Droits Fixes	MME			-
Dépenses engagées par l'Etat	MME			-
Autres Contributions	DGI			-
Droits de Douanes et taxes assimilées	DOUANES		168 342 720	168 342 720
Taxes immobilières	DGI	11 445 470	11 445 470	-
Précompte BIC	DGI	222 840 336	222 840 336	-
TVA, retenue a la source (et TVA facturée)	DGI	9 337 624	9 337 624	-
IUTS	DGI	259 466 274	259 466 274	-
Droits de timbre, d'enregistrement, d'immatr et publicité foncière	DGI	360 000	360 000	-
Pénalités	DGI	34 678 620	34 678 620	-
Vignettes	DGI			-
Autres				-
TOTAUX DES FLUX		2 350 834 609	2 519 177 329	168 342 720
Appui divers par SEMAFO		52 830 288		

DECLARATION AREVA NC NIGER 2010
FLUX

Nature des Flux	Bénéficiaires	Montant en FCFA		
		Société	ETAT	Ecart
Redevance Minière	DGI			-
ISB (IC/BIC)	DGI			-
Dividendes	SOPAMIN			-
IRCM/IRVM	DGI			-
contribution à la formation	MME			-
Redevance superficière annuelle	MME	57 250 200	57 250 200	-
Droits Fixes	MME	6 100 000	6 100 000	-
Dépenses engagées par l'Etat	MME			-
Autres Contributions	FDS	40 146 378	40 146 378	-
Droits de Douanes et taxes assimilées	DOUANES	1 176 186	26 977 881	25 801 695
Taxes immobilières	DGI	21 382 548	21 382 548	-
Précompte BIC	DGI	23 539 539	23 539 539	-
TVA, retenue a la source (et TVA facturée)	DGI	97 781 709	97 781 709	-
IUTS	DGI	292 129 719	292 129 719	-
Droits de timbre, d'enregistrement, d'immatr et publicité foncière	DGI	4 665 273	4 665 273	-
Pénalités	DGI	10 156 824	10 156 824	-
Vignettes	DGI	920 000	920 000	-
Autres				-
TOTAUX DES FLUX		555 248 376	581 050 071	25 801 695

DECLARATION SIPEX BVI2010

FLUX

Nature des Flux	Bénéficiaires	Montant en FCFA		
		Société	ETAT	Ecart
Redevance Minière	DGI			-
ISB (IC/BIC)	DGI			-
Dividendes	SOPAMIN			
IRCM/IRVM	DGI			
contribution à la formation	MME			-
Redevance superficière annuelle	MME	5 834 250	5 834 250	-
Droits Fixes	MME			-
Dépenses engagées par l'Etat	MME			-
Autres Contributions	DGI			-
Droits de Douanes et taxes assimilées	DOUANES			-
Taxes immobilières	DGI	522 000	522 000	-
Précompte BIC	DGI	9 056 719	9 056 719	-
TVA, retenue a la source (et TVA facturée)	DGI	-		-
IUTS	DGI	15 048 665	15 048 665	-
Droits de timbre, d'enregistrement, d'immatr et publicité foncière	DGI			-
Pénalités	DGI			-
Vignettes	DGI			-
Autres (TAP)		2 883 478	2 883 478	-
TOTAUX DES FLUX		33 345 112	33 345 112	-

DECLARATION ABDALLAH ALWOUIDASS 2010
FLUX

Nature des Flux	Bénéficiaires	Montant en FCFA		
		Société	ETAT	Ecart
Redevance Minière	DGI			-
ISB (IC/BIC)	DGI			-
Dividendes	SOPAMIN			-
IRCM/IRVM	DGI			-
contribution à la formation	MME			-
Redevance superficière annuelle	MME			-
Droits Fixes	MME		20 000	20 000
Dépenses engagées par l'Etat	MME			-
Autres Contributions	DGI			-
Droits de Douanes et taxes assimilées	DOUANES			-
Taxes immobilières	DGI			-
Précompte BIC	DGI			-
TVA, retenue a la source (et TVA facturée)	DGI			-
IUTS	DGI			-
Droits de timbre, d'enregistrement, d'immatr et publicité foncière	DGI			-
Pénalités	DGI			-
Vignettes	DGI			-
Autres				-
TOTAUX DES FLUX		-	20 000	20 000

DECLARATION ABDOU BOUBACAR 2010
FLUX

Nature des Flux	Bénéficiaires	Montant en FCFA		
		Société	ETAT	Ecart
Redevance Minière	DGI			-
ISB (IC/BIC)	DGI			-
Dividendes	SOPAMIN			-
IRCM/IRVM	DGI			-
contribution à la formation	MME			-
Redevance superficière annuelle	MME			-
Droits Fixes	MME		2 000 000	2 000 000
Dépenses engagées par l'Etat	MME			-
Autres Contributions	DGI			-
Droits de Douanes et taxes assimilées	DOUANES			-
Taxes immobilières	DGI			-
Précompte BIC	DGI			-
TVA, retenue à la source (et TVA facturée)	DGI	-	-	-
IUTS	DGI			-
Droits de timbre, d'enregistrement, d'immatr et publicité foncière	DGI			-
Pénalités	DGI			-
Vignettes	DGI			-
Autres				-
TOTAUX DES FLUX		-	2 000 000	2 000 000

DECLARATION NIGER MINING SERVICES 2010
FLUX

Nature des Flux	Bénéficiaires	Montant en FCFA		
		Société	ETAT	Ecart
Redevance Minière	DGI			-
ISB (IC/BIC)	DGI			-
Dividendes	SOPAMIN			-
IRCM/IRVM	DGI			-
contribution à la formation	MME	26 820 000	26 820 000	-
Redevance superficière annuelle	MME	2 911 200	2 911 200	-
Droits Fixes	MME	6 000 000	6 000 000	-
Dépenses engagées par l'Etat	MME			-
Autres Contributions	DGI			-
Droits de Douanes et taxes assimilées	DOUANES			-
Taxes immobilières	DGI			-
Précompte BIC	DGI		2 116 781	2 116 781
TVA, retenue a la source (et TVA facturée)	DGI			-
IUTS	DGI	4 851 641	4 851 641	-
Droits de timbre, d'enregistrement, d'immatr et publicité foncière	DGI			-
Pénalités	DGI			-
Vignettes	DGI			-
Autres				-
TOTAUX DES FLUX		40 582 841	42 699 622	2 116 781

DECLARATION INDO ENERGY LIMITED 2010
FLUX

Nature des Flux	Bénéficiaires	Montant en FCFA		
		Société	ETAT	Ecart
Redevance Minière	DGI			-
ISB (IC/BIC)	DGI			-
Dividendes	SOPAMIN			-
IRCM/IRVM	DGI			-
contribution à la formation	MME	15 750 000	15 750 000	-
Redevance superficière annuelle	MME	1 476 400	1 476 400	-
Droits Fixes	MME	6 000 000	6 000 000	-
Dépenses engagées par l'Etat	MME			-
Autres Contributions	DGI			-
Droits de Douanes et taxes assimilées	DOUANES	-	-	-
Taxes immobilières	DGI			-
Précompte BIC	DGI	20 869 072	20 869 072	-
TVA, retenue a la source (et TVA facturée)	DGI			-
IUTS	DGI	3 224 230	3 224 230	-
Droits de timbre, d'enregistrement, d'immatr et publicité foncière	DGI			-
Pénalités	DGI			-
Vignettes	DGI			-
Autres				-
TOTAUX DES FLUX		47 319 702	47 319 702	-

DECLARATION TAURIAN RESOURCES 2010
FLUX

Nature des Flux	Bénéficiaires	Montant en FCFA		
		Société	ETAT	Ecart
Redevance Minière	DGI			-
ISB (IC/BIC)	DGI			-
Dividendes	SOPAMIN			-
IRCM/IRVM	DGI			-
contribution à la formation	MME	109 054 550	109 054 550	-
Redevance superficière annuelle	MME	9 584 000	10 482 000	898 000
Droits Fixes	MME	12 000 000	12 000 000	-
Dépenses engagées par l'Etat	MME			-
Autres Contributions	DGI			-
Droits de Douanes et taxes assimilées	DOUANES	-	1 238 141	1 238 141
Taxes immobilières	DGI			-
Précompte BIC	DGI			-
TVA, retenue a la source (et TVA facturée)	DGI			-
IUTS	DGI			-
Droits de timbre, d'enregistrement, d'immatr et publicité foncière	DGI			-
Pénalités	DGI			-
Vignettes	DGI			-
Autres				-
TOTAUX DES FLUX		130 638 550	132 774 691	2 136 141

DECLARATION TRENDFIELD GOLD 2010
FLUX

Nature des Flux	Bénéficiaires	Montant en FCFA		Ecart
		Société	ETAT	
Redevance Minière	DGI			-
ISB (IC/BIC)	DGI			-
Dividendes	SOPAMIN			-
IRCM/IRVM	DGI			-
contribution à la formation	MME			-
Redevance superficière annuelle	MME		1 995 800	1 995 800
Droits Fixes	MME			-
Dépenses engagées par l'Etat	MME			-
Autres Contributions	DGI			-
Droits de Douanes et taxes assimilées	DOUANES	-	-	-
Taxes immobilières	DGI		1 700 000	1 700 000
Précompte BIC	DGI		947 186	947 186
TVA, retenue a la source (et TVA facturée)	DGI			-
IUTS	DGI		11 382 626	11 382 626
Droits de timbre, d'enregistrement, d'immatr et publicité foncière	DGI			-
Pénalités	DGI		154 375	154 375
Vignettes	DGI			-
Autres (TAP, TCFGE)			5 862 881	5 862 881
TOTAUX DES FLUX		-	22 042 868	22 042 868

DECLARATION PAIEMENTS/REVENUS GLOBALE 2010
FLUX

Nature des Flux	Bénéficiaires	Montant en FCFA		
		Société	ETAT	Ecart
Redevance Minière	DGI	14 346 672 163	14 346 672 163	-
ISB (IC/BIC)	DGI	13 423 249 099	13 427 561 099	4 312 000
Dividendes	SOPAMIN	10 485 388 498	10 485 388 498	-
IRCM/IRVM	DGI	3 137 249 177	3 137 249 177	-
Contribution à la formation	MME	497 476 080	567 662 803	70 186 723
Redevance superficière annuelle	MME	864 419 184	884 676 884	20 257 700
Droits Fixes	MME	74 265 600	154 165 600	79 900 000
Dépenses engagées par l'Etat	MME	-	-	-
Autres Contributions	FDS	40 146 378	40 146 378	-
Droits de Douanes et taxes assimilées	DOUANES	956 008 070	1 683 622 963	727 614 893
Taxes immobilières	DGI	280 417 062	283 107 062	2 690 000
Précompte BIC	DGI	2 442 699 566	2 447 159 386	4 459 820
TVA, retenue a la source (et TVA facturée)	DGI	1 861 283 518	1 861 283 518	-
IUTS	DGI	3 513 261 294	3 548 127 795	34 866 501
Droits de timbre, d'enregistrement, d'immatr et publicité foncière	DGI	40 450 100	40 540 100	90 000
Pénalités	DGI	64 548 801	67 525 380	2 976 579
Vignettes	DGI	6 126 150	6 126 150	-
Autres	DGI	276 829 548	282 692 429	5 862 881
Vente d'actifs miniers	MEF/DGI	-	-	-
TOTAUX DES FLUX		52 310 490 288	53 263 707 385	953 217 097

DECLARATION ABDOURAHAMANE MAIGA HAMIDOU 2010
FLUX

Nature des Flux	Bénéficiaires	Montant en FCFA		
		Société	ETAT	Ecart
Redevance Minière	DGI			-
ISB (IC/BIC)	DGI			-
Dividendes	SOPAMIN			-
IRCM/IRVM	DGI			-
contribution à la formation	MME			-
Redevance superficière annuelle	MME/DGI			-
Droits Fixes	MME		200 000	200 000
Dépenses engagées par l'Etat	MME			-
Autres Contributions	DGI			-
Droits de Douanes et taxes assimilées	DOUANES			-
Taxes immobilières	DGI			-
Précompte BIC	DGI			-
TVA, retenue a la source (et TVA facturée)	DGI			-
IUTS	DGI			-
Droits de timbre, d'enregistrement, d'immatr et publicité foncière	DGI			-
Pénalités	DGI			-
Vignettes	DGI			-
Autres				-
TOTAUX DES FLUX		-	200 000	200 000

DECLARATION AFRICAN URANIUM SARL 2010
FLUX

Nature des Flux	Bénéficiaires	Montant en FCFA		
		Société	ETAT	Ecart
Redevance Minière	DGI			-
ISB (IC/BIC)	DGI			-
Dividendes	SOPAMIN			-
IRCM/IRVM	DGI			-
contribution à la formation	MME	4 470 000	4 470 000	-
Redevance superficière annuelle	MME/DGI	422 300	422 300	-
Droits Fixes	MME		1 000 000	1 000 000
Dépenses engagées par l'Etat	MME			-
Autres Contributions	DGI			-
Droits de Douanes et taxes assimilées	DOUANES			-
Taxes immobilières	DGI			-
Précompte BIC	DGI			-
TVA, retenue a la source (et TVA facturée)	DGI			-
IUTS	DGI			-
Droits de timbre, d'enregistrement, d'immatr et publicité foncière	DGI			-
Pénalités	DGI			-
Vignettes	DGI			-
Autres				-
TOTAUX DES FLUX		4 892 300	5 892 300	1 000 000

DECLARATION AGADEZ LTD 2010
FLUX

Nature des Flux	Bénéficiaires	Montant en FCFA		
		Société	ETAT	Ecart
Redevance Minière	DGI			-
ISB (IC/BIC)	DGI			-
Dividendes	SOPAMIN			-
IRCM/IRVM	DGI			-
contribution à la formation	MME			-
Redevance superficière annuelle	MME/DGI		964 900	964 900
Droits Fixes	MME		2 000 000	2 000 000
Dépenses engagées par l'Etat	MME			-
Autres Contributions	DGI			-
Droits de Douanes et taxes assimilées	DOUANES			-
Taxes immobilières	DGI			-
Précompte BIC	DGI			-
TVA, retenue a la source (et TVA facturée)	DGI			-
IUTS	DGI			-
Droits de timbre, d'enregistrement, d'immatr et publicité foncière	DGI			-
Pénalités	DGI			-
Vignettes	DGI			-
Autres				-
TOTAUX DES FLUX				
		-	2 964 900	2 964 900

DECLARATION AGMDC 2010
FLUX

Nature des Flux	Bénéficiaires	Montant en FCFA		Ecart
		Société	ETAT	
Redevance Minière	DGI			-
ISB (IC/BIC)	DGI			-
Dividendes	SOPAMIN			-
IRCM/IRVM	DGI			-
contribution à la formation	MME			-
Redevance superficière annuelle	MME/DGI		256 000	256 000
Droits Fixes	MME			-
Dépenses engagées par l'Etat	MME			-
Autres Contributions	DGI			-
Droits de Douanes et taxes assimilées	DOUANES			-
Taxes immobilières	DGI			-
Précompte BIC	DGI			-
TVA, retenue a la source (et TVA facturée)	DGI			-
IUTS	DGI			-
Droits de timbre, d'enregistrement, d'immatr et publicité foncière	DGI			-
Pénalités	DGI			-
Vignettes	DGI			-
Autres				-
				-
TOTAUX DES FLUX		-	256 000	256 000

DECLARATION AMI AFRICA EXPLORATION 2010
FLUX

Nature des Flux	Bénéficiaires	Montant en FCFA		Ecart
		Société	ETAT	
Redevance Minière	DGI			-
ISB (IC/BIC)	DGI			-
Dividendes	SOPAMIN			-
IRCM/IRVM	DGI			-
contribution à la formation	MME			-
Redevance superficière annuelle	MME/DGI			-
Droits Fixes	MME		2 000 000	2 000 000
Dépenses engagées par l'Etat	MME			-
Autres Contributions	DGI			-
Droits de Douanes et taxes assimilées	DOUANES			-
Taxes immobilières	DGI			-
Précompte BIC	DGI			-
TVA, retenue a la source (et TVA facturée)	DGI			-
IUTS	DGI			-
Droits de timbre, d'enregistrement, d'immatr et publicité foncière	DGI			-
Pénalités	DGI			-
Vignettes	DGI			-
Autres				-
				-
TOTAUX DES FLUX		-	2 000 000	2 000 000

DECLARATION CARACAL GOLD BURKINA 2010
FLUX

Nature des Flux	Bénéficiaires	Montant en FCFA		
		Société	ETAT	Ecart
Redevance Minière	DGI			-
ISB (IC/BIC)	DGI			-
Dividendes	SOPAMIN	-	-	-
IRCM/IRVM	DGI			-
contribution à la formation	MME		9 600 000	9 600 000
Redevance superficière annuelle	MME/DGI		646 400	646 400
Droits Fixes	MME		2 000 000	2 000 000
Dépenses engagées par l'Etat	MME			-
Autres Contributions	DGI			-
Droits de Douanes et taxes assimilées	DOUANES			-
Taxes immobilières	DGI			-
Précompte BIC	DGI	-	-	-
TVA, retenue a la source (et TVA facturée)	DGI			-
IUTS	DGI			-
Droits de timbre, d'enregistrement, d'immatr et publicité foncière	DGI			-
Pénalités	DGI			-
Vignettes	DGI			-
Autres				-
TOTAUX DES FLUX		-	12 246 400	12 246 400

DECLARATION CNPC NIGER PETROLEUM 2010 AGADEM
FLUX

Nature des Flux	Bénéficiaires	Montant en FCFA		
		Société	ETAT	Ecart
Redevance Minière	DGI			-
ISB (IC/BIC)	DGI			-
Dividendes	SOPAMIN	-	-	-
IRCM/IRVM	DGI			-
contribution à la formation	MME	167 292 845	167 292 845	-
Redevance superficière annuelle	MME/DGI	325 608 094	325 608 094	-
Droits Fixes	MME	15 000 000	15 000 000	-
Dépenses engagées par l'Etat	MME			-
Autres Contributions	DGI			-
Droits de Douanes et taxes assimilées	DOUANES	196 092 568	196 092 568	-
Taxes immobilières	DGI	9 435 000	9 435 000	-
Précompte BIC	DGI	1 603 864 578	1 603 864 578	-
TVA, retenue a la source (et TVA facturée)	DGI			-
IUTS	DGI	408 317 090	408 317 090	-
Droits de timbre, d'enregistrement, d'immatr et publicité foncière	DGI	8 823 000	8 823 000	-
Pénalités	DGI			-
Vignettes	DGI			-
Autres (Appui aux Collectivités locales)		500 000	500 000	-
Vente d'actifs miniers				
TOTAUX DES FLUX		2 734 933 175	2 734 933 175	-

DECLARATION CNPC INTERNATIONAL NIGER 2010

BILMA

FLUX

Nature des Flux	Bénéficiaires	Montant en FCFA		
		Société	ETAT	Ecart
Redevance Minière	DGI			-
ISB (IC/BIC)	DGI			-
Dividendes	SOPAMIN			-
IRCM/IRVM	DGI			-
contribution à la formation	MME	35 246 475	35 246 475	-
Redevance superficière annuelle	MME/DGI	15 221 000	15 221 000	-
Droits Fixes	MME			-
Dépenses engagées par l'Etat	MME			-
Autres Contributions	DGI			-
Droits de Douanes et taxes assimilées	DOUANES			-
Taxes immobilières	DGI	5 040 000	5 040 000	-
Précompte BIC	DGI	7 648 751	7 648 751	-
TVA, retenue a la source (et TVA facturée)	DGI			-
IUTS	DGI	46 999 033	46 999 033	-
Droits de timbre, d'enregistrement, d'immatr et publicité foncière	DGI			-
Pénalités	DGI			-
Vignettes	DGI			-
Autres (TAP)		3 778 000	3 778 000	-
TOTAUX DES FLUX		113 933 259	113 933 259	-

DECLARATION COOPER MINERALS 2010
FLUX

Nature des Flux	Bénéficiaires	Montant en FCFA		
		Société	ETAT	Ecart
Redevance Minière	DGI			-
ISB (IC/BIC)	DGI			-
Dividendes	SOPAMIN			-
IRCM/IRVM	DGI			-
contribution à la formation	MME			-
Redevance superficière annuelle	MME/DGI		974 900	974 900
Droits Fixes	MME			-
Dépenses engagées par l'Etat	MME			-
Autres Contributions	DGI			-
Droits de Douanes et taxes assimilées	DOUANES			-
Taxes immobilières	DGI			-
Précompte BIC	DGI			-
TVA, retenue à la source (et TVA facturée)	DGI	-	-	-
IUTS	DGI			-
Droits de timbre, d'enregistrement, d'immatr et publicité foncière	DGI			-
Pénalités	DGI			-
Vignettes	DGI			-
Autres				-
TOTAUX DES FLUX		-	974 900	974 900

DECLARATION DELTA EXPLORATION 2010
FLUX

Nature des Flux	Bénéficiaires	Montant en FCFA		
		Société	ETAT	Ecart
Redevance Minière	DGI			
ISB (IC/BIC)	DGI			
Dividendes	SOPAMIN			
IRCM/IRVM	DGI			
contribution à la formation	MME			-
Redevance superficière annuelle	MME/DGI		1 941 200	1 941 200
Droits Fixes	MME	4 000 000	4 000 000	-
Dépenses engagées par l'Etat	MME			
Autres Contributions	DGI			
Droits de Douanes et taxes assimilées	DOUANES			
Taxes immobilières	DGI			
Précompte BIC	DGI			
TVA, retenue a la source (et TVA facturée)	DGI			
IUTS	DGI			
Droits de timbre, d'enregistrement, d'immatr et publicité foncière	DGI			
Pénalités	DGI			
Vignettes	DGI			
Autres				-
TOTAUX DES FLUX		4 000 000	5 941 200	1 941 200

DECLARATION CLUFF AFRICA ASSOCIATES 2010
FLUX

Nature des Flux	Bénéficiaires	Montant en FCFA		
		Société	ETAT	Ecart
Redevance Minière	DGI			-
ISB (IC/BIC)	DGI			-
Dividendes	SOPAMIN			-
IRCM/IRVM	DGI	-	-	-
contribution à la formation	MME			-
Redevance superficière annuelle	MME/DGI			-
Droits Fixes	MME		1 000 000	1 000 000
Dépenses engagées par l'Etat	MME			-
Autres Contributions	DGI			-
Droits de Douanes et taxes assimilées	DOUANES			-
Taxes immobilières	DGI			-
Précompte BIC	DGI			-
TVA, retenue a la source (et TVA facturée)	DGI	-	-	-
IUTS	DGI			-
Droits de timbre, d'enregistrement, d'immatr et publicité foncière	DGI			-
Pénalités	DGI			-
Vignettes	DGI			-
Autres				-
TOTAUX DES FLUX		-	1 000 000	1 000 000

DECLARATION CNPC INTERNATIONAL TENERE 2010
FLUX

Nature des Flux	Bénéficiaires	Montant en FCFA		
		Société	ETAT	Ecart
Redevance Minière	DGI			-
ISB (IC/BIC)	DGI			-
Dividendes	SOPAMIN			-
IRCM/IRVM	DGI			-
contribution à la formation	MME	35 246 475	35 246 475	-
Redevance superficière annuelle	MME/DGI	17 500 000	17 500 000	-
Droits Fixes	MME			-
Dépenses engagées par l'Etat	MME			-
Autres Contributions	DGI			-
Droits de Douanes et taxes assimilées	DOUANES			-
Taxes immobilières	DGI	810 000	810 000	-
Précompte BIC	DGI	734 836	734 836	-
TVA, retenue a la source (et TVA facturée)	DGI			-
IUTS	DGI			-
Droits de timbre, d'enregistrement, d'immatr et publicité foncière	DGI			-
Pénalités	DGI			-
Vignettes	DGI			-
Autres				-
TOTAUX DES FLUX		54 291 311	54 291 311	-

DECLARATION COOPERATIVE ALHER AGADEZ 2010
FLUX

Nature des Flux	Bénéficiaires	Montant en FCFA		
		Société	ETAT	Ecart
Redevance Minière	DGI			-
ISB (IC/BIC)	DGI			-
Dividendes	SOPAMIN			-
IRCM/IRVM	DGI			-
contribution à la formation	MME			-
Redevance superficière annuelle	MME/DGI			-
Droits Fixes	MME		20 000	20 000
Dépenses engagées par l'Etat	MME			-
Autres Contributions	DGI			-
Droits de Douanes et taxes assimilées	DOUANES	-	-	-
Taxes immobilières	DGI			-
Précompte BIC	DGI			-
TVA, retenue à la source (et TVA facturée)	DGI			-
IUTS	DGI			-
Droits de timbre, d'enregistrement, d'immatr et publicité foncière	DGI			-
Pénalités	DGI			-
Vignettes	DGI			-
Autres				-
TOTAUX DES FLUX				
		-	20 000	20 000

DECLARATION EL HADJ SADOU YACOUBA 2010
FLUX

Nature des Flux	Bénéficiaires	Montant en FCFA		
		Société	ETAT	Ecart
Redevance Minière	DGI			-
ISB (IC/BIC)	DGI			-
Dividendes	SOPAMIN			-
IRCM/IRVM	DGI			-
contribution à la formation	MME			-
Redevance superficière annuelle	MME/DGI			-
Droits Fixes	MME		5 000 000	5 000 000
Dépenses engagées par l'Etat	MME			-
Autres Contributions	DGI			-
Droits de Douanes et taxes assimilées	DOUANES	-	-	-
Taxes immobilières	DGI			-
Précompte BIC	DGI			-
TVA, retenue à la source (et TVA facturée)	DGI			-
IUTS	DGI			-
Droits de timbre, d'enregistrement, d'immatr et publicité foncière	DGI			-
Pénalités	DGI			-
Vignettes	DGI			-
Autres				-
TOTAUX DES FLUX		-	5 000 000	5 000 000

DECLARATION DREYFUS JULES 2010
FLUX

Nature des Flux	Bénéficiaires	Montant en FCFA		
		Société	ETAT	Ecart
Redevance Minière	DGI			-
ISB (IC/BIC)	DGI			-
Dividendes	SOPAMIN			-
IRCM/IRVM	DGI			-
contribution à la formation	MME			-
Redevance superficière annuelle	MME/DGI			-
Droits Fixes	MME		1 000 000	1 000 000
Dépenses engagées par l'Etat	MME			-
Autres Contributions	DGI			-
Droits de Douanes et taxes assimilées	DOUANES			-
Taxes immobilières	DGI			-
Précompte BIC	DGI			-
TVA, retenue à la source (et TVA facturée)	DGI			-
IUTS	DGI			-
Droits de timbre, d'enregistrement, d'immatr et publicité foncière	DGI			-
Pénalités	DGI			-
Vignettes	DGI			-
Autres				-
TOTAUX DES FLUX		-	1 000 000	1 000 000

DECLARATION EL HADJ HAMO DALHER 2010
FLUX

Nature des Flux	Bénéficiaires	Montant en FCFA		
		Société	ETAT	Ecart
Redevance Minière	DGI			-
ISB (IC/BIC)	DGI			-
Dividendes	SOPAMIN			-
IRCM/IRVM	DGI			-
contribution à la formation	MME			-
Redevance superficière annuelle	MME/DGI			-
Droits Fixes	MME		125 000	125 000
Dépenses engagées par l'Etat	MME			-
Autres Contributions	DGI			-
Droits de Douanes et taxes assimilées	DOUANES			-
Taxes immobilières	DGI			-
Précompte BIC	DGI			-
TVA, retenue a la source (et TVA facturée)	DGI			-
IUTS	DGI			-
Droits de timbre, d'enregistrement, d'immatr et publicité foncière	DGI			-
Pénalités	DGI			-
Vignettes	DGI			-
Autres				-
TOTAUX DES FLUX		-	125 000	125 000

DECLARATION EL HADJI ABDOULAYE AMADOU 2010
FLUX

Nature des Flux	Bénéficiaires	Montant en FCFA		
		Société	ETAT	Ecart
Redevance Minière	DGI			-
ISB (IC/BIC)	DGI			-
Dividendes	SOPAMIN			-
IRCM/IRVM	DGI			-
contribution à la formation	MME			-
Redevance superficière annuelle	MME/DGI			-
Droits Fixes	MME		2 000 000	2 000 000
Dépenses engagées par l'Etat	MME			-
Autres Contributions	DGI			-
Droits de Douanes et taxes assimilées	DOUANES			-
Taxes immobilières	DGI			-
Précompte BIC	DGI			-
TVA, retenue a la source (et TVA facturée)	DGI			-
IUTS	DGI			-
Droits de timbre, d'enregistrement, d'immatr et publicité foncière	DGI			-
Pénalités	DGI			-
Vignettes	DGI			-
Autres				-
TOTAUX DES FLUX		-	2 000 000	2 000 000

DECLARATION GLOBAL URANIUM 2010
FLUX

Nature des Flux	Bénéficiaires	Montant en FCFA		
		Société	ETAT	Ecart
Redevance Minière	DGI			-
ISB (IC/BIC)	DGI			-
Dividendes	SOPAMIN			-
IRCM/IRVM	DGI			-
contribution à la formation	MME		18 680 000	18 680 000
Redevance superficière annuelle	MME/DGI		4 897 600	4 897 600
Droits Fixes	MME		6 000 000	6 000 000
Dépenses engagées par l'Etat	MME			-
Autres Contributions	DGI			-
Droits de Douanes et taxes assimilées	DOUANES		121 268	121 268
Taxes immobilières	DGI			-
Précompte BIC	DGI		764 034	764 034
TVA, retenue a la source (et TVA facturée)	DGI			-
IUTS	DGI		9 876 916	9 876 916
Droits de timbre, d'enregistrement, d'immatr et publicité foncière	DGI			-
Pénalités	DGI			-
Vignettes	DGI			-
Autres				-
TOTAUX DES FLUX		-	40 339 818	40 339 818

DECLARATION GOVIEX NIGER HOLDING 2010
FLUX

Nature des Flux	Bénéficiaires	Montant en FCFA		
		Société	ETAT	Ecart
Redevance Minière	DGI			-
ISB (IC/BIC)	DGI			-
Dividendes	SOPAMIN			-
IRCM/IRVM	DGI			-
contribution à la formation	MME	26 615 255	26 615 255	-
Redevance superficière annuelle	MME/DGI	2 268 800	2 268 800	-
Droits Fixes	MME	5 000 000	5 000 000	-
Dépenses engagées par l'Etat	MME			-
Autres Contributions	DGI			-
Droits de Douanes et taxes assimilées	DOUANES			-
Taxes immobilières	DGI	2 520 252	2 520 252	-
Précompte BIC	DGI	13 958 406	13 958 406	-
TVA, retenue a la source (et TVA facturée)	DGI			-
IUTS	DGI	112 253 831	112 253 831	-
Droits de timbre, d'enregistrement, d'immatr et publicité foncière	DGI			-
Pénalités	DGI	725 000	725 000	-
Vignettes	DGI			-
Autres	MME			-
Vente d'actifs miniers				-
TOTAUX DES FLUX		163 341 544	163 341 544	-

DECLARATION URANIUM EXPLORATION 2010
FLUX

Nature des Flux	Bénéficiaires	Montant en FCFA		
		Société	ETAT	Ecart
Redevance Minière	DGI			-
ISB (IC/BIC)	DGI			-
Dividendes	SOPAMIN			-
IRCM/IRVM	DGI			-
contribution à la formation	MME			-
Redevance superficière annuelle	MME/DGI			-
Droits Fixes	MME		2 000 000	2 000 000
Dépenses engagées par l'Etat	MME			-
Autres Contributions	DGI			-
Droits de Douanes et taxes assimilées	DOUANES			-
Taxes immobilières	DGI			-
Précompte BIC	DGI			-
TVA, retenue a la source (et TVA facturée)	DGI			-
IUTS	DGI			-
Droits de timbre, d'enregistrement, d'immatr et publicité foncière	DGI			-
Pénalités	DGI			-
Vignettes	DGI			-
Autres				-
TOTAUX DES FLUX		-	2 000 000	2 000 000

DECLARATION HAROUNA ISSA 2010
FLUX

Nature des Flux	Bénéficiaires	Montant en FCFA		
		Société	ETAT	Ecart
Redevance Minière	DGI			-
ISB (IC/BIC)	DGI			-
Dividendes	SOPAMIN			-
IRCM/IRVM	DGI			-
contribution à la formation	MME			-
Redevance superficière annuelle	MME/DGI			-
Droits Fixes	MME		5 400 000	5 400 000
Dépenses engagées par l'Etat	MME			-
Autres Contributions	DGI			-
Droits de Douanes et taxes assimilées	DOUANES			-
Taxes immobilières	DGI			-
Précompte BIC	DGI			-
TVA, retenue à la source (et TVA facturée)	DGI			-
IUTS	DGI			-
Droits de timbre, d'enregistrement, d'immatr et publicité foncière	DGI			-
Pénalités	DGI			-
Vignettes	DGI			-
Autres				-
TOTAUX DES FLUX		-	5 400 000	5 400 000

DECLARATION ELHADJI TAHIROU HASSANE ET FRES 2010
FLUX

Nature des Flux	Bénéficiaires	Montant en FCFA		
		Société	ETAT	Ecart
Redevance Minière	DGI			-
ISB (IC/BIC)	DGI			-
Dividendes	SOPAMIN			-
IRCM/IRVM	DGI			-
contribution à la formation	MME			-
Redevance superficière annuelle	MME/DGI			-
Droits Fixes	MME		600 000	600 000
Dépenses engagées par l'Etat	MME			-
Autres Contributions	DGI			-
Droits de Douanes et taxes assimilées	DOUANES			-
Taxes immobilières	DGI			-
Précompte BIC	DGI			-
TVA, retenue à la source (et TVA facturée)	DGI			-
IUTS	DGI			-
Droits de timbre, d'enregistrement, d'immatr et publicité foncière	DGI			-
Pénalités	DGI			-
Vignettes	DGI			-
Autres				-
TOTAUX DES FLUX		-	600 000	600 000

DECLARATION ISLAND ARC EXPLORATION 2010
FLUX

Nature des Flux	Bénéficiaires	Montant en FCFA		
		Société	ETAT	Ecart
Redevance Minière	DGI			-
ISB (IC/BIC)	DGI			-
Dividendes	SOPAMIN			-
IRCM/IRVM	DGI			-
contribution à la formation	MME			-
Redevance superficière annuelle	MME/DGI	1 115 340	1 115 340	-
Droits Fixes	MME			-
Dépenses engagées par l'Etat	MME			-
Autres Contributions	DGI			-
Droits de Douanes et taxes assimilées	DOUANES			-
Taxes immobilières	DGI			-
Précompte BIC	DGI			-
TVA, retenue a la source (et TVA facturée)	DGI			-
IUTS	DGI	8 876 319	9 672 300	795 981
Droits de timbre, d'enregistrement, d'immatr et publicité foncière	DGI			-
Pénalités	DGI			-
Vignettes	DGI			-
Autres				-
TOTAUX DES FLUX		9 991 659	10 787 640	795 981

DECLARATION ETS NADIA GOLD SHOP 2010
FLUX

Nature des Flux	Bénéficiaires	Montant en FCFA		
		Société	ETAT	Ecart
Redevance Minière	DGI			-
ISB (IC/BIC)	DGI			-
Dividendes	SOPAMIN			-
IRCM/IRVM	DGI			-
contribution à la formation	MME			-
Redevance superficière annuelle	MME/DGI			-
Droits Fixes	MME		1 000 000	1 000 000
Dépenses engagées par l'Etat	MME			-
Autres Contributions	DGI			-
Droits de Douanes et taxes assimilées	DOUANES			-
Taxes immobilières	DGI			-
Précompte BIC	DGI			-
TVA, retenue à la source (et TVA facturée)	DGI			-
IUTS	DGI			-
Droits de timbre, d'enregistrement, d'immatr et publicité foncière	DGI			-
Pénalités	DGI			-
Vignettes	DGI			-
Autres				-
TOTAUX DES FLUX		-	1 000 000	1 000 000

DECLARATION FARIA ASIA GROUP NIGER 2010
FLUX

Nature des Flux	Bénéficiaires	Montant en FCFA		
		Société	ETAT	Ecart
Redevance Minière	DGI			-
ISB (IC/BIC)	DGI			-
Dividendes	SOPAMIN			-
IRCM/IRVM	DGI			-
contribution à la formation	MME			-
Redevance superficière annuelle	MME/DGI			-
Droits Fixes	MME		1 200 000	1 200 000
Dépenses engagées par l'Etat	MME			-
Autres Contributions	DGI			-
Droits de Douanes et taxes assimilées	DOUANES			-
Taxes immobilières	DGI			-
Précompte BIC	DGI			-
TVA, retenue a la source (et TVA facturée)	DGI			-
IUTS	DGI			-
Droits de timbre, d'enregistrement, d'immatr et publicité foncière	DGI			-
Pénalités	DGI			-
Vignettes	DGI			-
Autres				-
TOTAUX DES FLUX		-	1 200 000	1 200 000

DECLARATION GARBA MALIKI 2010
FLUX

Nature des Flux	Bénéficiaires	Montant en FCFA		
		Société	ETAT	Ecart
Redevance Minière	DGI			-
ISB (IC/BIC)	DGI			-
Dividendes	SOPAMIN			-
IRCM/IRVM	DGI			-
contribution à la formation	MME			-
Redevance superficière annuelle	MME/DGI			-
Droits Fixes	MME		1 000 000	1 000 000
Dépenses engagées par l'Etat	MME			-
Autres Contributions	DGI			-
Droits de Douanes et taxes assimilées	DOUANES			-
Taxes immobilières	DGI			-
Précompte BIC	DGI			-
TVA, retenue à la source (et TVA facturée)	DGI			-
IUTS	DGI			-
Droits de timbre, d'enregistrement, d'immatr et publicité foncière	DGI			-
Pénalités	DGI			-
Vignettes	DGI			-
Autres				-
TOTAUX DES FLUX		-	1 000 000	1 000 000

DECLARATION GECKO GOLD NIGER 2010
FLUX

Nature des Flux	Bénéficiaires	Montant en FCFA		
		Société	ETAT	Ecart
Redevance Minière	DGI			-
ISB (IC/BIC)	DGI			-
Dividendes	SOPAMIN			-
IRCM/IRVM	DGI			-
contribution à la formation	MME			-
Redevance superficière annuelle	MME/DGI			-
Droits Fixes	MME		6 000 000	6 000 000
Dépenses engagées par l'Etat	MME			-
Autres Contributions	DGI			-
Droits de Douanes et taxes assimilées	DOUANES			-
Taxes immobilières	DGI			-
Précompte BIC	DGI			-
TVA, retenue a la source (et TVA facturée)	DGI			-
IUTS	DGI			-
Droits de timbre, d'enregistrement, d'immatr et publicité foncière	DGI			-
Pénalités	DGI			-
Vignettes	DGI			-
Autres				-
TOTAUX DES FLUX		-	6 000 000	6 000 000

DECLARATION NIGER RESOURCES INC (OREZONE) 2010
FLUX

Nature des Flux	Bénéficiaires	Montant en FCFA		
		Société	ETAT	Ecart
Redevance Minière	DGI			-
ISB (IC/BIC)	DGI			-
Dividendes	SOPAMIN			-
IRCM/IRVM	DGI			-
contribution à la formation	MME	66 942 880	66 942 880	-
Redevance superficière annuelle	MME/DGI	2 358 100	2 358 100	-
Droits Fixes	MME	18 765 600	18 765 600	-
Dépenses engagées par l'Etat	MME			-
Autres Contributions	DGI			-
Droits de Douanes et taxes assimilées	DOUANES	-		-
Taxes immobilières	DGI	250 000	250 000	-
Précompte BIC	DGI	17 073 551	17 073 551	-
TVA, retenue à la source (et TVA facturée)	DGI			-
IUTS	DGI	17 388 282	17 388 282	-
Droits de timbre, d'enregistrement, d'immatriculation et publicité foncière	DGI	5 859 800	5 859 800	-
Pénalités	DGI	62 500	62 500	-
Vignettes	DGI	80 000	80 000	-
Autres (Salubrité)		72 000	72 000	-
TOTAUX DES FLUX		128 852 713	128 852 713	-

DECLARATION NIGER URANIUM SA 2010
FLUX

Nature des Flux	Bénéficiaires	Montant en FCFA		
		Société	ETAT	Ecart
Redevance Minière	DGI			-
ISB (IC/BIC)	DGI			-
Dividendes	SOPAMIN			-
IRCM/IRVM	DGI			-
contribution à la formation	MME			-
Redevance superficière annuelle	MME/DGI		2 772 600	2 772 600
Droits Fixes	MME			-
Dépenses engagées par l'Etat	MME			-
Autres Contributions	DGI			-
Droits de Douanes et taxes assimilées	DOUANES			-
Taxes immobilières	DGI		690 000	690 000
Précompte BIC	DGI		571 987	571 987
TVA, retenue a la source (et TVA facturée)	DGI			-
IUTS	DGI		6 530 525	6 530 525
Droits de timbre, d'enregistrement, d'immatr et publicité foncière	DGI		90 000	90 000
Pénalités	DGI			-
Vignettes	DGI			-
Autres				-
TOTAUX DES FLUX		-	10 655 112	10 655 112

DECLARATION GOLDEN STAR EXPLORATION 2010
FLUX

Nature des Flux	Bénéficiaires	Montant en FCFA		
		Société	ETAT	Ecart
Redevance Minière	DGI			-
ISB (IC/BIC)	DGI			-
Dividendes	SOPAMIN			-
IRCM/IRVM	DGI			-
contribution à la formation	MME		22 000 000	22 000 000
Redevance superficière annuelle	MME/DGI		184 400	184 400
Droits Fixes	MME		600 000	600 000
Dépenses engagées par l'Etat	MME			-
Autres Contributions	DGI			-
Droits de Douanes et taxes assimilées	DOUANES			-
Taxes immobilières	DGI			-
Précompte BIC	DGI			-
TVA, retenue à la source (et TVA facturée)	DGI			-
IUTS	DGI			-
Droits de timbre, d'enregistrement, d'immatr et publicité foncière	DGI			-
Pénalités	DGI			-
Vignettes	DGI			-
Autres				-
TOTAUX DES FLUX		-	22 784 400	22 784 400

DECLARATION GPE SANECOM/ASP 2010
FLUX

Nature des Flux	Bénéficiaires	Montant en FCFA		
		Société	ETAT	Ecart
Redevance Minière	DGI			-
ISB (IC/BIC)	DGI			-
Dividendes	SOPAMIN			-
IRCM/IRVM	DGI			-
contribution à la formation	MME			-
Redevance superficière annuelle	MME/DGI			-
Droits Fixes	MME		1 000 000	1 000 000
Dépenses engagées par l'Etat	MME			-
Autres Contributions	DGI			-
Droits de Douanes et taxes assimilées	DOUANES			-
Taxes immobilières	DGI			-
Précompte BIC	DGI			-
TVA, retenue a la source (et TVA facturée)	DGI			-
IUTS	DGI			-
Droits de timbre, d'enregistrement, d'immatr et publicité foncière	DGI			-
Pénalités	DGI			-
Vignettes	DGI			-
Autres				-
TOTAUX DES FLUX		-	1 000 000	1 000 000

DECLARATION GRADOUA SA 2010
FLUX

Nature des Flux	Bénéficiaires	Montant en FCFA		
		Société	ETAT	Ecart
Redevance Minière	DGI			-
ISB (IC/BIC)	DGI			-
Dividendes	SOPAMIN			-
IRCM/IRVM	DGI			-
contribution à la formation	MME			-
Redevance superficière annuelle	MME/DGI			-
Droits Fixes	MME		50 000	50 000
Dépenses engagées par l'Etat	MME			-
Autres Contributions	DGI			-
Droits de Douanes et taxes assimilées	DOUANES			-
Taxes immobilières	DGI			-
Précompte BIC	DGI			-
TVA, retenue a la source (et TVA facturée)	DGI			-
IUTS	DGI			-
Droits de timbre, d'enregistrement, d'immatr et publicité foncière	DGI			-
Pénalités	DGI			-
Vignettes	DGI			-
Autres				-
TOTAUX DES FLUX		-	50 000	50 000

DECLARATION GROUPEMENT ALBARKA 2010
FLUX

Nature des Flux	Bénéficiaires	Montant en FCFA		
		Société	ETAT	Ecart
Redevance Minière	DGI			-
ISB (IC/BIC)	DGI			-
Dividendes	SOPAMIN			-
IRCM/IRVM	DGI			-
contribution à la formation	MME			-
Redevance superficière annuelle	MME/DGI			-
Droits Fixes	MME		40 000	40 000
Dépenses engagées par l'Etat	MME			-
Autres Contributions	DGI			-
Droits de Douanes et taxes assimilées	DOUANES			-
Taxes immobilières	DGI			-
Précompte BIC	DGI			-
TVA, retenue a la source (et TVA facturée)	DGI			-
IUTS	DGI			-
Droits de timbre, d'enregistrement, d'immatr et publicité foncière	DGI			-
Pénalités	DGI			-
Vignettes	DGI			-
Autres				-
TOTAUX DES FLUX		-	40 000	40 000

DECLARATION GROUPEMENT GOMNI 2010
FLUX

Nature des Flux	Bénéficiaires	Montant en FCFA		
		Société	ETAT	Ecart
Redevance Minière	DGI			-
ISB (IC/BIC)	DGI			-
Dividendes	SOPAMIN			-
IRCM/IRVM	DGI			-
contribution à la formation	MME			-
Redevance superficière annuelle	MME/DGI			-
Droits Fixes	MME		1 520 000	1 520 000
Dépenses engagées par l'Etat	MME			-
Autres Contributions	DGI			-
Droits de Douanes et taxes assimilées	DOUANES			-
Taxes immobilières	DGI			-
Précompte BIC	DGI			-
TVA, retenue à la source (et TVA facturée)	DGI			-
IUTS	DGI			-
Droits de timbre, d'enregistrement, d'immatr et publicité foncière	DGI			-
Pénalités	DGI			-
Vignettes	DGI			-
Autres				-
TOTAUX DES FLUX		-	1 520 000	1 520 000

DECLARATION GROUPEMENT POTTAL 2010
FLUX

Nature des Flux	Bénéficiaires	Montant en FCFA		
		Société	ETAT	Ecart
Redevance Minière	DGI			-
ISB (IC/BIC)	DGI			-
Dividendes	SOPAMIN			-
IRCM/IRVM	DGI			-
contribution à la formation	MME			-
Redevance superficière annuelle	MME/DGI			-
Droits Fixes	MME		1 000 000	1 000 000
Dépenses engagées par l'Etat	MME			-
Autres Contributions	DGI			-
Droits de Douanes et taxes assimilées	DOUANES			-
Taxes immobilières	DGI			-
Précompte BIC	DGI			-
TVA, retenue à la source (et TVA facturée)	DGI			-
IUTS	DGI			-
Droits de timbre, d'enregistrement, d'immatr et publicité foncière	DGI			-
Pénalités	DGI			-
Vignettes	DGI			-
Autres				-
TOTAUX DES FLUX		-	1 000 000	1 000 000

DECLARATION GROUPEMENT TOUNE BONSE 2010
FLUX

Nature des Flux	Bénéficiaires	Montant en FCFA		
		Société	ETAT	Ecart
Redevance Minière	DGI			-
ISB (IC/BIC)	DGI			-
Dividendes	SOPAMIN			-
IRCM/IRVM	DGI			-
contribution à la formation	MME			-
Redevance superficière annuelle	MME/DGI			-
Droits Fixes	MME		200 000	200 000
Dépenses engagées par l'Etat	MME			-
Autres Contributions	DGI			-
Droits de Douanes et taxes assimilées	DOUANES			-
Taxes immobilières	DGI			-
Précompte BIC	DGI			-
TVA, retenue à la source (et TVA facturée)	DGI			-
IUTS	DGI			-
Droits de timbre, d'enregistrement, d'immatr et publicité foncière	DGI			-
Pénalités	DGI			-
Vignettes	DGI			-
Autres				-
TOTAUX DES FLUX		-	200 000	200 000

DECLARATION HALAROU ELH MOUSSA 2010
FLUX

Nature des Flux	Bénéficiaires	Montant en FCFA		
		Société	ETAT	Ecart
Redevance Minière	DGI			-
ISB (IC/BIC)	DGI			-
Dividendes	SOPAMIN			-
IRCM/IRVM	DGI			-
contribution à la formation	MME			-
Redevance superficière annuelle	MME/DGI			-
Droits Fixes	MME		50 000	50 000
Dépenses engagées par l'Etat	MME			-
Autres Contributions	DGI			-
Droits de Douanes et taxes assimilées	DOUANES			-
Taxes immobilières	DGI			-
Précompte BIC	DGI			-
TVA, retenue a la source (et TVA facturée)	DGI			-
IUTS	DGI			-
Droits de timbre, d'enregistrement, d'immatr et publicité foncière	DGI			-
Pénalités	DGI			-
Vignettes	DGI			-
Autres				-
TOTAUX DES FLUX		-	50 000	50 000

DECLARATION LAWAN HASSAN 2010
FLUX

Nature des Flux	Bénéficiaires	Montant en FCFA		
		Société	ETAT	Ecart
Redevance Minière	DGI			-
ISB (IC/BIC)	DGI			-
Dividendes	SOPAMIN			-
IRCM/IRVM	DGI			-
contribution à la formation	MME			-
Redevance superficière annuelle	MME/DGI			-
Droits Fixes	MME		50 000	50 000
Dépenses engagées par l'Etat	MME			-
Autres Contributions	DGI			-
Droits de Douanes et taxes assimilées	DOUANES			-
Taxes immobilières	DGI			-
Précompte BIC	DGI			-
TVA, retenue a la source (et TVA facturée)	DGI			-
IUTS	DGI			-
Droits de timbre, d'enregistrement, d'immatr et publicité foncière	DGI			-
Pénalités	DGI			-
Vignettes	DGI			-
Autres				-
TOTAUX DES FLUX		-	50 000	50 000

DECLARATION SAHEL MINING CONS. 2010
FLUX

Nature des Flux	Bénéficiaires	Montant en FCFA		
		Société	ETAT	Ecart
Redevance Minière	DGI			-
ISB (IC/BIC)	DGI			-
Dividendes	SOPAMIN			-
IRCM/IRVM	DGI			-
contribution à la formation	MME			-
Redevance superficière annuelle	MME/DGI		974 500	974 500
Droits Fixes	MME			-
Dépenses engagées par l'Etat	MME			-
Autres Contributions	DGI			-
Droits de Douanes et taxes assimilées	DOUANES			-
Taxes immobilières	DGI			-
Précompte BIC	DGI			-
TVA, retenue a la source (et TVA facturée)	DGI			-
IUTS	DGI			-
Droits de timbre, d'enregistrement, d'immatr et publicité foncière	DGI			-
Pénalités	DGI			-
Vignettes	DGI			-
Autres				-
TOTAUX DES FLUX		-	974 500	974 500

DECLARATION MOHAN EXPORT PVT LTD 2010
FLUX

Nature des Flux	Bénéficiaires	Montant en FCFA		
		Société	ETAT	Ecart
Redevance Minière	DGI			-
ISB (IC/BIC)	DGI			-
Dividendes	SOPAMIN			-
IRCM/IRVM	DGI			-
contribution à la formation	MME			-
Redevance superficière annuelle	MME/DGI			-
Droits Fixes	MME		6 000 000	6 000 000
Dépenses engagées par l'Etat	MME			-
Autres Contributions	DGI			-
Droits de Douanes et taxes assimilées	DOUANES			-
Taxes immobilières	DGI			-
Précompte BIC	DGI			-
TVA, retenue a la source (et TVA facturée)	DGI			-
IUTS	DGI			-
Droits de timbre, d'enregistrement, d'immatr et publicité foncière	DGI			-
Pénalités	DGI			-
Vignettes	DGI			-
Autres				-
TOTAUX DES FLUX		-	6 000 000	6 000 000

DECLARATION MOUMOUNI GADO 2010
FLUX

Nature des Flux	Bénéficiaires	Montant en FCFA		
		Société	ETAT	Ecart
Redevance Minière	DGI			-
ISB (IC/BIC)	DGI			-
Dividendes	SOPAMIN			-
IRCM/IRVM	DGI			-
contribution à la formation	MME			-
Redevance superficière annuelle	MME/DGI			-
Droits Fixes	MME		1 000 000	1 000 000
Dépenses engagées par l'Etat	MME			-
Autres Contributions	DGI			-
Droits de Douanes et taxes assimilées	DOUANES			-
Taxes immobilières	DGI			-
Précompte BIC	DGI			-
TVA, retenue a la source (et TVA facturée)	DGI			-
IUTS	DGI			-
Droits de timbre, d'enregistrement, d'immatr et publicité foncière	DGI			-
Pénalités	DGI			-
Vignettes	DGI			-
Autres				-
TOTAUX DES FLUX		-	1 000 000	1 000 000

DECLARATION NEW URANIUM NIGER 2010
FLUX

Nature des Flux	Bénéficiaires	Montant en FCFA		
		Société	ETAT	Ecart
Redevance Minière	DGI			-
ISB (IC/BIC)	DGI			-
Dividendes	SOPAMIN			-
IRCM/IRVM	DGI			-
contribution à la formation	MME			-
Redevance superficière annuelle	MME/DGI			-
Droits Fixes	MME		4 000 000	4 000 000
Dépenses engagées par l'Etat	MME			-
Autres Contributions	DGI			-
Droits de Douanes et taxes assimilées	DOUANES			-
Taxes immobilières	DGI			-
Précompte BIC	DGI			-
TVA, retenue à la source (et TVA facturée)	DGI			-
IUTS	DGI			-
Droits de timbre, d'enregistrement, d'immatr et publicité foncière	DGI			-
Pénalités	DGI			-
Vignettes	DGI			-
Autres				-
TOTAUX DES FLUX		-	4 000 000	4 000 000

DECLARATION OUMAROU ALALO 2010
FLUX

Nature des Flux	Bénéficiaires	Montant en FCFA		
		Société	ETAT	Ecart
Redevance Minière	DGI			-
ISB (IC/BIC)	DGI			-
Dividendes	SOPAMIN			-
IRCM/IRVM	DGI			-
contribution à la formation	MME			-
Redevance superficière annuelle	MME/DGI			-
Droits Fixes	MME		5 000	5 000
Dépenses engagées par l'Etat	MME			-
Autres Contributions	DGI			-
Droits de Douanes et taxes assimilées	DOUANES			-
Taxes immobilières	DGI			-
Précompte BIC	DGI			-
TVA, retenue à la source (et TVA facturée)	DGI			-
IUTS	DGI			-
Droits de timbre, d'enregistrement, d'immatr et publicité foncière	DGI			-
Pénalités	DGI			-
Vignettes	DGI			-
Autres				-
TOTAUX DES FLUX		-	5 000	5 000

DECLARATION ROCKGATE CAPITAL 2010
FLUX

Nature des Flux	Bénéficiaires	Montant en FCFA		
		Société	ETAT	Ecart
Redevance Minière	DGI			-
ISB (IC/BIC)	DGI			-
Dividendes	SOPAMIN			-
IRCM/IRVM	DGI			-
contribution à la formation	MME			-
Redevance superficière annuelle	MME/DGI			-
Droits Fixes	MME		4 000 000	4 000 000
Dépenses engagées par l'Etat	MME			-
Autres Contributions	DGI			-
Droits de Douanes et taxes assimilées	DOUANES			-
Taxes immobilières	DGI			-
Précompte BIC	DGI			-
TVA, retenue à la source (et TVA facturée)	DGI			-
IUTS	DGI			-
Droits de timbre, d'enregistrement, d'immatr et publicité foncière	DGI			-
Pénalités	DGI			-
Vignettes	DGI			-
Autres				-
TOTAUX DES FLUX		-	4 000 000	4 000 000

DECLARATION URANIUM INTERNATIONAL 2010
FLUX

Nature des Flux	Bénéficiaires	Montant en FCFA		
		Société	ETAT	Ecart
Redevance Minière	DGI			-
ISB (IC/BIC)	DGI			-
Dividendes	SOPAMIN			-
IRCM/IRVM	DGI			-
contribution à la formation	MME			-
Redevance superficière annuelle	MME/DGI		3 751 400	3 751 400
Droits Fixes	MME		8 000 000	8 000 000
Dépenses engagées par l'Etat	MME			-
Autres Contributions	DGI			-
Droits de Douanes et taxes assimilées	DOUANES			-
Taxes immobilières	DGI			-
Précompte BIC	DGI			-
TVA, retenue a la source (et TVA facturée)	DGI			-
IUTS	DGI			-
Droits de timbre, d'enregistrement, d'immatr et publicité foncière	DGI			-
Pénalités	DGI			-
Vignettes	DGI			-
Autres				-
TOTAUX DES FLUX		-	11 751 400	11 751 400

DECLARATION SAHEL LAB SA 2010
FLUX

Nature des Flux	Bénéficiaires	Montant en FCFA		
		Société	ETAT	Ecart
Redevance Minière	DGI			-
ISB (IC/BIC)	DGI			-
Dividendes	SOPAMIN			-
IRCM/IRVM	DGI			-
contribution à la formation	MME			-
Redevance superficière annuelle	MME/DGI			-
Droits Fixes	MME		200 000	200 000
Dépenses engagées par l'Etat	MME			-
Autres Contributions	DGI			-
Droits de Douanes et taxes assimilées	DOUANES			-
Taxes immobilières	DGI			-
Précompte BIC	DGI			-
TVA, retenue à la source (et TVA facturée)	DGI			-
IUTS	DGI			-
Droits de timbre, d'enregistrement, d'immatr et publicité foncière	DGI			-
Pénalités	DGI			-
Vignettes	DGI			-
Autres				-
TOTAUX DES FLUX		-	200 000	200 000

DECLARATION SAIDOU YAHAYA 2010
FLUX

Nature des Flux	Bénéficiaires	Montant en FCFA		
		Société	ETAT	Ecart
Redevance Minière	DGI			-
ISB (IC/BIC)	DGI			-
Dividendes	SOPAMIN			-
IRCM/IRVM	DGI			-
contribution à la formation	MME			-
Redevance superficière annuelle	MME/DGI			-
Droits Fixes	MME		500 000	500 000
Dépenses engagées par l'Etat	MME			-
Autres Contributions	DGI			-
Droits de Douanes et taxes assimilées	DOUANES			-
Taxes immobilières	DGI			-
Précompte BIC	DGI			-
TVA, retenue a la source (et TVA facturée)	DGI			-
IUTS	DGI			-
Droits de timbre, d'enregistrement, d'immatr et publicité foncière	DGI			-
Pénalités	DGI			-
Vignettes	DGI			-
Autres				-
TOTAUX DES FLUX		-	500 000	500 000

DECLARATION SAVIGNY MINING NIGER SA2010
FLUX

Nature des Flux	Bénéficiaires	Montant en FCFA		
		Société	ETAT	Ecart
Redevance Minière	DGI			-
ISB (IC/BIC)	DGI			-
Dividendes	SOPAMIN			-
IRCM/IRVM	DGI			-
contribution à la formation	MME			-
Redevance superficière annuelle	MME/DGI			-
Droits Fixes	MME		3 000 000	3 000 000
Dépenses engagées par l'Etat	MME			-
Autres Contributions	DGI			-
Droits de Douanes et taxes assimilées	DOUANES			-
Taxes immobilières	DGI			-
Précompte BIC	DGI			-
TVA, retenue à la source (et TVA facturée)	DGI			-
IUTS	DGI			-
Droits de timbre, d'enregistrement, d'immatr et publicité foncière	DGI			-
Pénalités	DGI			-
Vignettes	DGI			-
Autres				-
TOTAUX DES FLUX		-	3 000 000	3 000 000

DECLARATION YARGA AMIDOU 2010
FLUX

Nature des Flux	Bénéficiaires	Montant en FCFA		
		Société	ETAT	Ecart
Redevance Minière	DGI			-
ISB (IC/BIC)	DGI			-
Dividendes	SOPAMIN			-
IRCM/IRVM	DGI			-
contribution à la formation	MME			-
Redevance superficière annuelle	MME/DGI			-
Droits Fixes	MME		1 000 000	1 000 000
Dépenses engagées par l'Etat	MME			-
Autres Contributions	DGI			-
Droits de Douanes et taxes assimilées	DOUANES			-
Taxes immobilières	DGI			-
Précompte BIC	DGI			-
TVA, retenue a la source (et TVA facturée)	DGI			-
IUTS	DGI			-
Droits de timbre, d'enregistrement, d'immatr et publicité foncière	DGI			-
Pénalités	DGI			-
Vignettes	DGI			-
Autres				-
TOTAUX DES FLUX		-	1 000 000	1 000 000

DECLARATION SEMMOUS LION MINING LTD 2010
FLUX

Nature des Flux	Bénéficiaires	Montant en FCFA		
		Société	ETAT	Ecart
Redevance Minière	DGI			-
ISB (IC/BIC)	DGI		4 312 000	4 312 000
Dividendes	SOPAMIN			-
IRCM/IRVM	DGI			-
contribution à la formation	MME			-
Redevance superficière annuelle	MME/DGI			-
Droits Fixes	MME		5 000 000	5 000 000
Dépenses engagées par l'Etat	MME			-
Autres Contributions	DGI			-
Droits de Douanes et taxes assimilées	DOUANES			-
Taxes immobilières	DGI			-
Précompte BIC	DGI			-
TVA, retenue a la source (et TVA facturée)	DGI			-
IUTS	DGI		667 649	667 649
Droits de timbre, d'enregistrement, d'immatr et publicité foncière	DGI			-
Pénalités	DGI		2 822 204	2 822 204
Vignettes	DGI			-
Autres				-
TOTAUX DES FLUX		-	12 801 853	12 801 853

DECLARATION SNC MALBAZA 2010
FLUX

Nature des Flux	Bénéficiaires	Montant en FCFA		
		Société	ETAT	Ecart
Redevance Minière	DGI			-
ISB (IC/BIC)	DGI			-
Dividendes	SOPAMIN			-
IRCM/IRVM	DGI			-
contribution à la formation	MME			-
Redevance superficière annuelle	MME/DGI			-
Droits Fixes	MME	250 000	250 000	-
Dépenses engagées par l'Etat	MME			-
Autres Contributions	DGI			-
Droits de Douanes et taxes assimilées	DOUANES			-
Taxes immobilières	DGI			-
Précompte BIC	DGI			-
TVA, retenue a la source (et TVA facturée)	DGI			-
IUTS	DGI			-
Droits de timbre, d'enregistrement, d'immatr et publicité foncière	DGI	675 000	675 000	-
Pénalités	DGI			-
Vignettes	DGI			-
Autres				-
TOTAUX DES FLUX		925 000	925 000	-

DECLARATION STE DES CIMENTS DU NIGER 2010
FLUX

Nature des Flux	Bénéficiaires	Montant en FCFA		
		Société	ETAT	Ecart
Redevance Minière	DGI			-
ISB (IC/BIC)	DGI			-
Dividendes	SOPAMIN			-
IRCM/IRVM	DGI			-
contribution à la formation	MME			-
Redevance superficière annuelle	MME/DGI			-
Droits Fixes	MME		100 000	100 000
Dépenses engagées par l'Etat	MME			-
Autres Contributions	DGI			-
Droits de Douanes et taxes assimilées	DOUANES			-
Taxes immobilières	DGI			-
Précompte BIC	DGI			-
TVA, retenue a la source (et TVA facturée)	DGI			-
IUTS	DGI			-
Droits de timbre, d'enregistrement, d'immatr et publicité foncière	DGI			-
Pénalités	DGI			-
Vignettes	DGI			-
Autres				-
TOTAUX DES FLUX		-	100 000	100 000

DECLARATION ZAKARI DJINGO 2010
FLUX

Nature des Flux	Bénéficiaires	Montant en FCFA		
		Société	ETAT	Ecart
Redevance Minière	DGI			-
ISB (IC/BIC)	DGI			-
Dividendes	SOPAMIN			-
IRCM/IRVM	DGI			-
contribution à la formation	MME			-
Redevance superficière annuelle	MME/DGI			-
Droits Fixes	MME		20 000	20 000
Dépenses engagées par l'Etat	MME			-
Autres Contributions	DGI			-
Droits de Douanes et taxes assimilées	DOUANES			-
Taxes immobilières	DGI			-
Précompte BIC	DGI			-
TVA, retenue a la source (et TVA facturée)	DGI			-
IUTS	DGI			-
Droits de timbre, d'enregistrement, d'immatr et publicité foncière	DGI			-
Pénalités	DGI			-
Vignettes	DGI			-
Autres				-
TOTAUX DES FLUX		-	20 000	20 000

DECLARATION AMADOU BIRY BOULKADRI 2010
FLUX

Nature des Flux	Bénéficiaires	Montant en FCFA		
		Société	ETAT	Ecart
Redevance Minière	DGI			-
ISB (IC/BIC)	DGI			-
Dividendes	SOPAMIN			-
IRCM/IRVM	DGI			-
contribution à la formation	MME			-
Redevance superficière annuelle	MME/DGI			-
Droits Fixes	MME		1 000 000	1 000 000
Dépenses engagées par l'Etat	MME			-
Autres Contributions	DGI			-
Droits de Douanes et taxes assimilées	DOUANES			-
Taxes immobilières	DGI			-
Précompte BIC	DGI			-
TVA, retenue à la source (et TVA facturée)	DGI			-
IUTS	DGI			-
Droits de timbre, d'enregistrement, d'immatr et publicité foncière	DGI			-
Pénalités	DGI			-
Vignettes	DGI			-
Autres				-
TOTAUX DES FLUX		-	1 000 000	1 000 000

DECLARATION SOPAMIN SA 2010
FLUX

Nature des Flux	Bénéficiaires	Montant en FCFA		
		Société	ETAT	Ecart
Redevance Minière	DGI			-
ISB (IC/BIC)	DGI	4 967 639 950	4 967 639 950	-
Dividendes	SOPAMIN	3 523 590 000	3 523 590 000	-
IRCM/IRVM	DGI	1 105 143 509	1 105 143 509	-
contribution à la formation	MME			-
Redevance superficielle annuelle	MME/DGI			-
Droits Fixes	MME			-
Dépenses engagées par l'Etat	MME			-
Autres Contributions	DGI			-
Droits de Douanes et taxes assimilées	DOUANES			-
Taxes immobilières	DGI	222 087	222 087	-
Précompte BIC	DGI	153 410 912	153 410 912	-
TVA, retenue a la source (et TVA facturée)	DGI	133 310 742	133 310 742	-
IUTS	DGI	17 347 480	17 347 480	-
Droits de timbre, d'enregistrement, d'immatr et publicité foncière	DGI	293 727	293 727	-
Pénalités	DGI			-
Vignettes	DGI	185 000	185 000	-
Autres (TAP,TCFGE,PATENTE)		228 428 222	228 428 222	-
TOTAUX DES FLUX		10 129 571 629	10 129 571 629	-

DECLARATION SONICHAR SA 2010
FLUX

Nature des Flux	Bénéficiaires	Montant en FCFA		
		Société	ETAT	Ecart
Redevance Minière	DGI			-
ISB (IC/BIC)	DGI	58 686 140	58 686 140	-
Dividendes	SOPAMIN			-
IRCM/IRVM	DGI	2 000 000	2 000 000	-
contribution à la formation	MME			-
Redevance superficière annuelle	MME/DGI			-
Droits Fixes	MME	1 000 000	1 000 000	-
Dépenses engagées par l'Etat	MME			-
Autres Contributions	DGI			-
Droits de Douanes et taxes assimilées	DOUANES			-
Taxes immobilières	DGI			-
Précompte BIC	DGI			-
TVA, retenue a la source (et TVA facturée)	DGI	434 904 486	434 904 486	-
IUTS	DGI	148 320 392	148 320 392	-
Droits de timbre, d'enregistrement, d'immatr et publicité foncière	DGI	10 000	10 000	-
Pénalités	DGI			-
Vignettes	DGI			-
Autres (TAP)		3 177 775	3 177 775	-
TOTAUX DES FLUX		648 098 793	648 098 793	-

DECLARATION IMOURAREN SA 2010
FLUX

Nature des Flux	Bénéficiaires	Montant en FCFA		
		Société	ETAT	Ecart
Redevance Minière	DGI			-
ISB (IC/BIC)	DGI			-
Dividendes	SOPAMIN			-
IRCM/IRVM	DGI			-
contribution à la formation	MME			-
Redevance superficière annuelle	MME/DGI	400 000 000	400 000 000	-
Droits Fixes	MME	150 000	150 000	-
Dépenses engagées par l'Etat	MME			-
Autres Contributions	DGI			-
Droits de Douanes et taxes assimilées	DOUANES	4 761 723	214 658 534	209 896 811
Taxes immobilières	DGI	12 849 000	12 849 000	-
Précompte BIC	DGI	111 878 014	111 878 014	-
TVA, retenue a la source (et TVA facturée)	DGI	18 811 827	18 811 827	-
IUTS	DGI	287 283 299	287 283 299	-
Droits de timbre, d'enregistrement, d'immatr et publicité foncière	DGI	9 111 000	9 111 000	-
Pénalités	DGI	3 278 928	3 278 928	-
Vignettes	DGI	375 000	375 000	-
Autres (Taxes sallubrité et Carte Grise)		465 000	465 000	-
TOTAUX DES FLUX		848 963 791	1 058 860 602	209 896 811
Appui aux FAN		230 950 000		

DECLARATION SEMAFO 2010
FLUX

Nature des Flux	Bénéficiaires	Montant en FCFA		
		Société	ETAT	Ecart
Redevance Minière	DGI			-
ISB (IC/BIC)	DGI			-
Dividendes	SOPAMIN			-
IRCM/IRVM	DGI			-
contribution à la formation	MME			-
Redevance superficière annuelle	MME/DGI			-
Droits Fixes	MME		-	-
Dépenses engagées par l'Etat	MME			-
Autres Contributions	DGI			-
Droits de Douanes et taxes assimilées	DOUANES			-
Taxes immobilières	DGI		300 000	300 000
Précompte BIC	DGI		59 832	59 832
TVA, retenue a la source (et TVA facturée)	DGI			-
IUTS	DGI		5 612 804	5 612 804
Droits de timbre, d'enregistrement, d'immatr et publicité foncière	DGI			-
Pénalités	DGI			-
Vignettes	DGI			-
Autres				-
TOTAUX DES FLUX		-	5 972 636	5 972 636

DECLARATION SOMINA 2010
FLUX

Nature des Flux	Bénéficiaires	Montant en FCFA		
		Société	ETAT	Ecart
Redevance Minière	DGI			-
ISB (IC/BIC)	DGI			-
Dividendes	SOPAMIN			-
IRCM/IRVM	DGI			-
contribution à la formation	MME			-
Redevance superficière annuelle	MME/DGI			-
Droits Fixes	MME		-	-
Dépenses engagées par l'Etat	MME			-
Autres Contributions	DGI			-
Droits de Douanes et taxes assimilées	DOUANES		131 161 227	131 161 227
Taxes immobilières	DGI			-
Précompte BIC	DGI	57 383 298	57 383 298	-
TVA, retenue a la source (et TVA facturée)	DGI			-
IUTS	DGI	34 100 602	34 100 602	-
Droits de timbre, d'enregistrement, d'immatr et publicité foncière	DGI	1 910 000	1 910 000	-
Pénalités	DGI	5 542 096	5 542 096	-
Vignettes	DGI	1 196 150	1 196 150	-
Autres (cure salée)	ORG. CURE SALEE	2 000 000	2 000 000	-
TOTAUX DES FLUX		102 132 146	233 293 373	131 161 227

DECLARATION SORAZ 2010
FLUX

Nature des Flux	Bénéficiaires	Montant en FCFA		
		Société	ETAT	Ecart
Redevance Minière	DGI			-
ISB (IC/BIC)	DGI			-
Dividendes	SOPAMIN			-
IRCM/IRVM	DGI			-
contribution à la formation	MME			-
Redevance superficière annuelle	MME/DGI			-
Droits Fixes	MME		-	-
Dépenses engagées par l'Etat	MME			-
Autres Contributions	DGI			-
Droits de Douanes et taxes assimilées	DOUANES			-
Taxes immobilières	DGI			-
Précompte BIC	DGI	1 019 241	1 019 241	-
TVA, retenue a la source (et TVA facturée)	DGI			-
IUTS	DGI	207 771 173	207 771 173	-
Droits de timbre, d'enregistrement, d'immatr et publicité foncière	DGI			-
Pénalités	DGI			-
Vignettes	DGI			-
Autres (TAP, TCFGE)		28 002 663	28 002 663	-
TOTAUX DES FLUX		236 793 077	236 793 077	-

DECLARATION MOHAN EXPORT INDIA 2010
FLUX

Nature des Flux	Bénéficiaires	Montant en FCFA		
		Société	ETAT	Ecart
Redevance Minière	DGI			-
ISB (IC/BIC)	DGI			-
Dividendes	SOPAMIN			-
IRCM/IRVM	DGI			-
contribution à la formation	MME		19 906 723	19 906 723
Redevance superficière annuelle	MME/DGI			-
Droits Fixes	MME			-
Dépenses engagées par l'Etat	MME			-
Autres Contributions	DGI			-
Droits de Douanes et taxes assimilées	DOUANES			-
Taxes immobilières	DGI			-
Précompte BIC	DGI			-
TVA, retenue a la source (et TVA facturée)	DGI			-
IUTS	DGI			-
Droits de timbre, d'enregistrement, d'immatr et publicité foncière	DGI			-
Pénalités	DGI			-
Vignettes	DGI			-
Autres				-
TOTAUX DES FLUX		-	19 906 723	19 906 723

DECLARATION LIPTAKO INVESTMENT 2010
FLUX

Nature des Flux	Bénéficiaires	Montant en FCFA		
		Société	ETAT	Ecart
Redevance Minière	DGI			-
ISB (IC/BIC)	DGI			-
Dividendes	SOPAMIN			-
IRCM/IRVM	DGI			-
contribution à la formation	MME	10 037 600	10 037 600	-
Redevance superficière annuelle	MME/DGI			-
Droits Fixes	MME		-	-
Dépenses engagées par l'Etat	MME			-
Autres Contributions	DGI			-
Droits de Douanes et taxes assimilées	DOUANES			-
Taxes immobilières	DGI			-
Précompte BIC	DGI			-
TVA, retenue à la source (et TVA facturée)	DGI			-
IUTS	DGI			-
Droits de timbre, d'enregistrement, d'immatr et publicité foncière	DGI			-
Pénalités	DGI			-
Vignettes	DGI			-
Autres				-
TOTAUX DES FLUX		10 037 600	10 037 600	-

Redevance Formation	
----------------------------	--

Information à documenter :

**Montants versés au cours de l'année N, (régularisations N-1 et acomptes N).
par dates de paiement et par permis**

Versements en espèce à l'Etat	Total FCFA
-------------------------------	------------

Détail par permis	Date de paiement	Montants en FCFA

Observations éventuelles :

--

Fait à.....

Date.....

Signature et cachet
de l'Autorité habilitée

Dividendes

Information à documenter :

Montants versés au cours de l'année N(dividende N-1 et acomptes N), par dates de paiement

	Total FCFA
Dividende N-1 versé en N	

Détail par dates de paiement	Montants en FCFA

	Total FCFA
Acomptes sur dividende N	

Détail par dates de paiement	Montants en FCFA

Observations éventuelles :

--

Fait à.....

Date.....

Signature et cachet
de l'Autorité habilitée

Entreprise :

Taxe superficielle

Information à documenter :

Montants versés au cours de l'année N, (régularisations N-1 et acomptes N),
par dates de paiement et par permis

Permis	superficie (km2)	Date de paiement	montant en FCFA

Remarques :

Fait à :, le

Signature
Signature et cachet
de l'Autorité habilitée

Impôts IUTS

Information à documenter :
**Montants versés au cours de l'année N (régularisations N-1 et acomptes N),
par dates de paiement**

	Total FCFA
Régularisations N-1	

Détail par dates de paiement	Montants en FCFA

	Total FCFA
Acomptes N	

Détail par dates de paiement	Montants en FCFA

Observations éventuelles :

--

Fait à.....

Date.....

Signature et cachet
de l'Autorité habilitée

DROITS DE DOUANES

Information à documenter :

**Montants versés au cours de l'année N (régularisations N-1 et acomptes N),
par dates de paiement**

	Total FCFA
Régularisations N-1	

Détail par dates de paiement	Montants en FCFA

	Total FCFA
Acomptes N	

Détail par dates de paiement	Montants en FCFA

Observations éventuelles :

--

Fait à.....

Date.....

Signature et cachet
de l'Autorité habilitée

Redevance Minière Proportionnelle

Information à documenter :

**Montants versés au cours de l'année N, (régularisations N-1 et acomptes N).
par dates de paiement et par permis**

Part totale revenant à l'Etat	Total nombre de barils
-------------------------------	---------------------------

Détail par permis	Date de paiement	En nombre de baril

Versements en espèce à l'Etat	Total FCFA
-------------------------------	------------

Détail par permis	Date de paiement	Montants en FCFA

Observations éventuelles :

Fait à.....

Date.....

Signature et cachet
de l'Autorité habilitée

Droits fixes

Information à documenter :

Montants versés au cours de l'année N, par dates de paiement et par titres miniers

Total FCFA								
Droits miniers versés								
<table border="1"><thead><tr><th style="width: 40%;">Détail par titre miniers</th><th style="width: 20%;">Date de paiement</th><th style="width: 40%;">Montants en FCFA</th></tr></thead><tbody><tr><td> </td><td> </td><td> </td></tr></tbody></table>			Détail par titre miniers	Date de paiement	Montants en FCFA			
Détail par titre miniers	Date de paiement	Montants en FCFA						

Observations éventuelles :

--

Fait à.....

Date.....

Signature et cachet
de l'Autorité habilitée

BONUS DE SIGNATURE

Information à documenter :

Montants versés au cours de l'année N (bonus de signature, bonus de production),
par dates de paiement et par permis

Bonus de signature	Total FCFA
--------------------	------------

Détail par permis	Dates de paiement	Montants en CFA

Bonus de production	Total FCFA
---------------------	------------

Détail par permis	Dates de paiement	Montants en CFA

Observations éventuelles :

--

Fait à.....

Date.....

Signature et cachet
de l'Autorité habilitée

Impôts sur les BIC/ISB

Information à documenter :

Montants versés au cours de l'année N (régularisations N-1 et acomptes N),
par dates de paiement

	Total FCFA
Régularisations N-1	

Détail par dates de paiement	Montants en FCFA

	Total FCFA
Acomptes N	

Détail par dates de paiement	Montants en FCFA

Observations éventuelles :

--

Fait à.....

Date.....

Signature et cachet
de l'Autorité habilitée

Impôts IRVM

Information à documenter :

**Montants versés au cours de l'année N (régularisations N-1 et acomptes N),
par dates de paiement**

	Total FCFA
Régularisations N-1	

Détail par dates de paiement	Montants en FCFA

	Total FCFA
Acomptes N	

Détail par dates de paiement	Montants en FCFA

Observations éventuelles :

--

Fait à.....

Date.....

Signature et cachet
de l'Autorité habilitée

Profit Oil Etat Puissance Publique

Information à documenter :

Montants versés au cours de l'année N, par dates de paiement

	Total FCFA	Total nombre de barils
Part totale revenant à l'Etat		

Détail par dates de paiement	Montants en FCFA	En nombre de baril

	Total FCFA	Total nombre de barils
Dont part de l'Etat commercialisée par la compagnie		

Détail par dates de paiement	Montants en FCFA	En nombre de baril

Observations éventuelles :

--

Fait à.....

Date.....

Signature et cachet
de l'Autorité habilitée

Profit Oil Etat Associé

Information à documenter :

Montants versés au cours de l'année N, par dates de paiement

	Total FCFA	Total nombre de barils
Part totale revenant à l'Etat		

Détail par dates de paiement	Montants en FCFA	En nombre de baril

	Total FCFA	Total nombre de barils
Dont part de l'Etat commercialisée par la compagnie		

Détail par dates de paiement	Montants en FCFA	En nombre de baril

Observations éventuelles :

--

Fait à.....

Date.....

Signature et cachet
de l'Autorité habilitée

Redevance Formation	
----------------------------	--

Information à documenter :

**Montants reçus au cours de l'année N, (régularisations N-1 et acomptes N),
par dates d'encaissement et par permis**

Montants reçus au cours de l'année N, (régularisations N-1 et acomptes N),	Total FCFA
--	------------

Détail par permis	Date d'encaissement	Montants en FCFA

Observations éventuelles :

--

Fait à.....

Date.....

Signature et cachet
de l'Autorité habilitée

Dividendes

Information à documenter :

**Montants reçus au cours de l'année N, (régularisations N-1 et acomptes N),
par dates d'encaissement et par permis**

Total FCFA

Montants reçus au cours de l'année N, (régularisations N-1 et acomptes N),

Détail par dates d'encaissement	Montants en FCFA

Total FCFA

Acomptes sur dividende N	
--------------------------	--

Détail par dates d'encaissement	Montants en FCFA

Observations éventuelles :

--

Fait à.....

Date.....

Signature et cachet
de l'Autorité habilitée

Entreprise :

Taxe superficielle

Information à documenter :

Montants reçus au cours de l'année N, (régularisations N-1 et acomptes N),
par dates d'encaissement et par permis

Permis	superficie (km2)	Date d'encaissement	montant en FCFA

Remarques :

Fait à :, le

Signature
Signature et cachet
de l'Autorité habilitée

Impôts IUTS

Information à documenter :

Montants reçus au cours de l'année N, (régularisations N-1 et acomptes N),
par dates d'encaissement et par permis

Montants reçus au cours de l'année N, (régularisations N-1 et acomptes Total FCFA

Régularisations N-1	
---------------------	--

Détail par dates d'encaissement	Montants en FCFA

Acomptes N	Total FCFA
------------	------------

Détail par dates d'encaissement	Montants en FCFA

Observations éventuelles :

--

Fait à.....

Date.....

Signature et cachet
de l'Autorité habilitée

DROITS DE DOUANES

Information à documenter :

Montants reçus au cours de l'année N, (régularisations N-1 et acomptes N),
par dates d'encaissement et par permis

Montants reçus au cours de l'année N, (régularisations N-1 et acomptes Total FCFA

Régularisations N-1	
---------------------	--

Détail par dates d'encaissement	Montants en FCFA

Acomptes N	Total FCFA
------------	------------

Détail par dates d'encaissement	Montants en FCFA

Observations éventuelles :

--

Fait à.....

Date.....

Signature et cachet
de l'Autorité habilitée

Redevance Minière Proportionnelle

Information à documenter :

**Montants reçus au cours de l'année N, (régularisations N-1 et acomptes N),
par dates d'encaissement et par permis**

Total nombre de
barils

Montants reçus au cours de l'année N, (régularisations N-1 et acomptes N),

Détail par permis	Date d'encaissement	En nombre de baril

Total FCFA

Versements en espèce à l'Etat

Détail par permis	Date d'encaissement	Montants en FCFA

Observations éventuelles :

Fait à.....

Date.....

Signature et cachet
de l'Autorité habilitée

Droits fixes

Information à documenter :

**Montants reçus au cours de l'année N, (régularisations N-1 et acomptes N),
par dates d'encaissement et par permis**

Montants reçus au cours de l'année N, (régularisations N-1 et acomptes N),
Total FCFA

Droits miniers versés

Détail par titre miniers	Date d'encaissement	Montants en FCFA

Observations éventuelles :

Fait à.....

Date.....

Signature et cachet
de l'Autorité habilitée

BONUS DE SIGNATURE

Information à documenter :

Montants reçus au cours de l'année N, (régularisations N-1 et acomptes N),
par dates d'encaissement et par permis

		Total FCFA
Bonus de signature		
Détail par permis	Date d'encaissement	Montants en CFA

		Total FCFA
Bonus de production		
Détail par permis	Date d'encaissement	Montants en CFA

Observations éventuelles :

--

Fait à.....

Date.....

Signature et cachet
de l'Autorité habilitée

Impôts sur les BIC/ISB

Information à documenter :

Montants reçus au cours de l'année N, (régularisations N-1 et acomptes N),
par dates d'encaissement et par permis

Montants reçus au cours de l'année N, (régularisations N-1 et acomptes Total FCFA

Régularisations N-1	
---------------------	--

Détail par dates d'encaissement	Montants en FCFA

Acomptes N	Total FCFA
------------	------------

Détail par dates d'encaissement	Montants en FCFA

Observations éventuelles :

--

Fait à.....

Date.....

Signature et cachet
de l'Autorité habilitée

Impôts IRVM

Information à documenter :

Montants reçus au cours de l'année N, (régularisations N-1 et acomptes N),
par dates d'encaissement et par permis

Montants reçus au cours de l'année N, (régularisations N-1 et acomptes Total FCFA

Régularisations N-1	
---------------------	--

Détail par dates d'encaissement	Montants en FCFA

Acomptes N	Total FCFA
------------	------------

Détail par dates d'encaissement	Montants en FCFA

Observations éventuelles :

--

Fait à.....

Date.....

Signature et cachet
de l'Autorité habilitée

Profit Oil Etat Puissance Publique

Information à documenter :

**Montants reçus au cours de l'année N, (régularisations N-1 et acomptes N),
par dates d'encaissement et par permis**

Total FCFA

Total nombre de
barils

Montants reçus au cours de l'année N, (régularisations N-1 et acomptes N),	
--	--

Détail par dates d'encaissement	Montants en FCFA	En nombre de baril

Total FCFA

Total nombre de
barils

Dont part de l'Etat commercialisée par la compagnie	
---	--

Détail par dates d'encaissement	Montants en FCFA	En nombre de baril

Observations éventuelles :

--

Fait à.....

Date.....

Signature et cachet
de l'Autorité habilitée

Profit Oil Etat Associé

Information à documenter :

**Montants reçus au cours de l'année N, (régularisations N-1 et acomptes N),
par dates d'encaissement et par permis**

Montants reçus au cours de l'année N, (régularisation Total FCFA	Total nombre de barils
Part totale revenant à l'Etat	

Détail par dates d'encaissement	Montants en FCFA	En nombre de baril

Total FCFA	Total nombre de barils
Dont part de l'Etat commercialisée par la compagnie	

Détail par dates d'encaissement	Montants en FCFA	En nombre de baril

Observations éventuelles :

--

Fait à.....

Date.....

Signature et cachet
de l'Autorité habilitée

